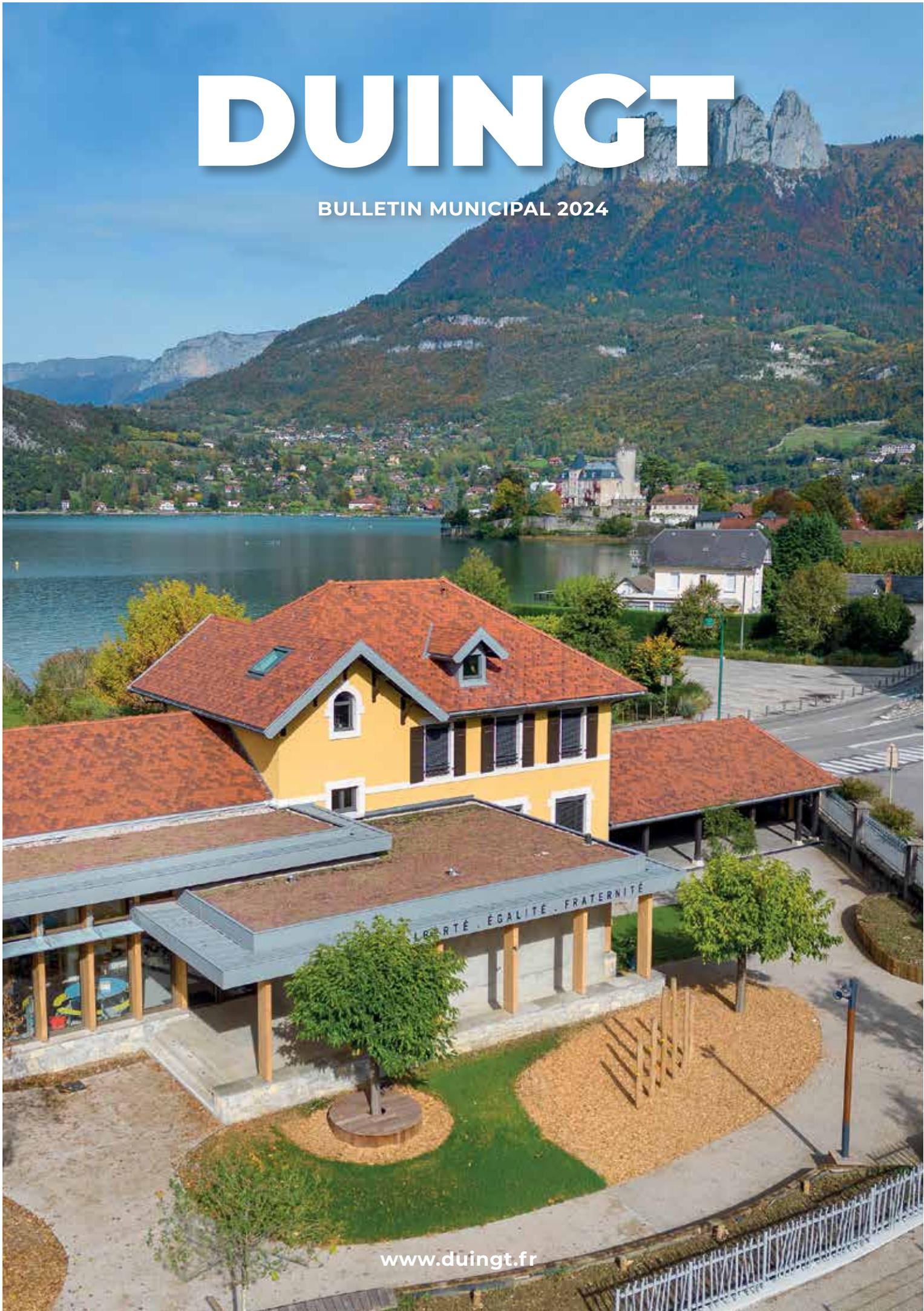


DUINGT

BULLETIN MUNICIPAL 2024



www.duingt.fr



ACHAT - VENTE - CONSEIL - ESTIMATION GRATUITE
VOTRE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ - SÉLECTION EXCLUSIVE

Agence de SAINT-JORIOZ
 263 route d'Annecy
 + 33 (0)4 50 02 93 53

Agence de DOUSSARD
 7 Route de Marceau
 + 33 (0)4 50 66 53 36

Toutes nos annonces immobilières sur
compimmo.com

PUREFORM
SPORT + SANTÉ + BIEN-ÊTRE

www.pureform.fr
 04 50 65 20 24
 purespa@pureform.fr

44 route des marais - 74410 Saint-Jorioz

EXPERTISE SILHOUETTE LPG

LPG RESCULPTE VOTRE SILHOUETTE

Soins minceur sur mesure
à partir de 60€

EXPERTISE ANTI-AGE JET PEEL

LA REVITALISATION SANS AIGUILLE NI INJECTION

Soins ciblés imperfections cutanées
à partir de 89€

EXPERTISE RELAXATION

ESPACE DÉTENTE

Hamam, jacuzzi, sauna,
mur de sel de l'Himalaya
19€ pour 120min



Sommaire

2 **ÉDITORIAL**

Le mot du maire

4 **FINANCES**

Les finances de la commune

6 **URBANISME**

- Troisième tranche des Prés Viviers
- Les autorisations d'urbanisme selon les travaux
- Entretien des ruisseaux

10 **TRAVAUX**

- Les travaux de l'école sont terminés!
- Le camping des Champs Fleuris fait peau neuve
- Autres travaux

15 **SÉCURITÉ**

- Le moustique tigre
- Gens du voyage
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

16 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- Fleurissement et parking paysager
- Nettoyons la nature
- Éclairage

18 **INTERCOMMUNALITÉ**

- Cérémonie du 8 mai
- Parc Naturel des Bauges
- Gymnase

20 **GRAND ANNECY**

- SCoT du bassin annécien
- Dernière ligne droite pour le PLUi
- Mise en place de la ZFE
- Tous ensemble pour le climat

24 **JEUNESSE**

- Nos meilleurs moments de cette année 2024
- Les Marmottons
- Maison Assistantes Maternelles

26 **RÉTROSPECTIVE**

30 **VIE ASSOCIATIVE**

- Le Comité des fêtes de Duingt
- Le Chœur de l'Eau Vive
- Le Sou des écoles
- Les Bouchons 74
- Les Dynamics
- Les Bons Amis de Duingt
- Les Lacustres
- CLND
- Full Country
- L'Argo Rando
- Ennea et compagnie
- Le typographe dans les bois de Duingt

44 **PATRIMOINE ET HISTOIRE**

Les cimetières de Duingt

46 **INFOS MAIRIE**

- Comice agricole
- Les marchés
- Remise de médaille à Magdeleine Paille
- Octobre Rose
- Départ de Claire Bruyant
- Visite épiscopale
- Adressage
- Souvenirs
- État civil

En raison des délais d'impression, les événements survenus après le 15 novembre ne peuvent pas être relatés dans ce numéro, mais le seront dans l'édition 2025.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Marc ROLLIN.

CRÉDITS PHOTOS : COLLENOT André / DUNAIGRE Nathalie / EISENEGGER Timothée / LELIEVRE Pierrick / PROST Pascale.

CRÉATION : JFK Éditions. **IMPRESSION** : Kalistene. **TIRAGE** : 800 exemplaires. Dépôt légal à parution.

MAIRIE DE DUINGT : 04 50 68 67 07. **SITE OFFICIEL** : www.duingt.fr.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE : lundi et jeudi de 14 à 18h • Vendredi de 14 à 17h • Mercredi de 8h30 à 12h

• Le premier samedi du mois de 8h30 à 12h • Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous le samedi matin.



Le mot du Maire

T rès chers habitantes et habitants de Duingt

Les projets réalisés, ou en voie de réalisation, ne manquent pas ! La volonté des élus reste intacte comme au premier jour pour continuer à rendre notre village beau et agréable dans le même esprit d'écoute, de dialogue et de disponibilité.

Notre rôle est de travailler au développement de notre commune ainsi que celui de notre territoire pour que toutes les générations puissent s'épanouir à Duingt.

Voilà pourquoi, après douze mois de travaux, nous avons inauguré en décembre dernier la requalification de notre école, une grande réussite partagée avec tous les enfants, leurs parents et l'équipe pédagogique. L'éducation de nos enfants constitue une priorité de l'action municipale, et nous ne relâcherons pas nos efforts, dans la mesure de nos moyens, pour offrir les meilleures conditions possibles d'apprentissage.

Au-delà du socle éducatif, il appartient à la commune d'entretenir et rénover nos lieux d'accueil, comme tout le patrimoine communal ; c'est un sujet majeur. En effet, travailler dans de bonnes conditions et dans un cadre agréable, favorise la réussite scolaire ou professionnelle.

Nous avons inauguré avec Martial SADDIER, président du département de la Haute-Savoie, et nos deux conseillers départementaux Magali MUGNIER et Lionel TARDY, la réfection des sanitaires, des installations

électriques et l'agrandissement du bâtiment d'accueil du camping municipal.

C'est aussi le moment pour les élus de constater avec fierté l'achèvement de ces importantes réalisations et de transmettre tous nos remerciements aux personnes engagées sur ces gros chantiers qui ont demandé d'énormes investissements, tant sur le plan humain que financier.

Un grand merci à tous nos partenaires que sont l'État, la Région, le Département, le Syane, l'Agence de l'Eau et le Grand Anancy, qui nous ont aidés financièrement.

C'est avec beaucoup de nostalgie que nous avons partagé le verre de l'amitié avec Mme Claire BRUYANT qui en juillet dernier a fait valoir ses droits pour une retraite bien méritée après plus de 30 années passées au service de la commune et des Dunois. Nous la remercions pour tout le travail réalisé et nous souhaitons la bienvenue à Mme Pascale PROST au sein de la belle équipe des collaborateurs de la commune de Duingt.

Je parle bien d'équipe, car individuellement nous ne serions pas efficaces, et je ne vois pas ce rôle de maire autrement. Il est impératif que nous continuions à travailler tous ensemble. Travail d'équipe également avec notre communauté d'agglomération, avec laquelle j'ai souhaité m'engager en acceptant une place de vice-président en charge de la qualité de l'air et de la transition écologique et énergétique.



Néanmoins, la commune reste et doit rester la cellule administrative prioritaire de proximité où chacun doit avoir sa place, où les décisions qui concernent notre village doivent être prises, et surtout, où nous devons pouvoir trouver tout ce qui fait notre qualité de vie.

Cette qualité de vie passe par le maintien de nombreux services à la population pour éviter les déplacements inutiles et elle existe aussi grâce à nos nombreuses associations, avec leurs bénévoles, qui œuvrent tout au long de l'année pour offrir de multiples activités et animations en tous genres, contribuant ainsi à favoriser les rencontres pour mieux se connaître et tisser plus de lien social. Merci à vous tous les bénévoles !



De nombreux projets sont déjà programmés pour 2025

- La réfection d'un appartement communal au-dessus de la salle Sonjon,
- l'aménagement de locaux provisoires pour les services techniques route des Viviers,
- la finalisation de la route de Fergy,
- le réseau d'eaux pluviales au village des Maisons.

Il faut sans cesse préparer l'avenir de notre village et un nouveau projet immobilier sur la zone des Viviers va voir le jour dans les prochains mois avec la construction de 28 logements et des locaux communaux destinés à différentes activités.

Les services techniques, quant à eux, seront volontairement déplacés pour respecter l'orientation résidentielle et éviter des nuisances aux habitants.

L'urbanisme du futur s'inscrit dans le lourd projet mené par la Communauté d'Agglomération avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Celui-ci définira la physionomie des 34 communes qui forment le Grand Annecy dans un contexte de diminution de l'artificialisation des terres agricoles et d'augmentation de la densité urbaine.

Une phase essentielle s'est achevée l'année dernière avec l'adoption du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), fixant les grandes orientations à l'horizon 2040. L'année 2024 a été consacrée à une phase délicate pour établir le règlement de ce PADD et délimiter les différentes zones (zonage).

Pour Duingt, il a été décidé de concentrer une partie du développement de notre commune près du centre du

village, c'est-à-dire près des services, des commerces et des transports collectifs afin d'éviter les déplacements et ainsi lutter contre les gaz à effet de serre au niveau local.

Le futur document d'urbanisme sera en adéquation avec ces objectifs et ainsi nous aidera à préserver toutes nos terres agricoles et nos espaces naturels qui font la richesse de notre village.

Je terminerai mes propos, chers Dunois, en souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune, et d'agréables fêtes de fin d'année en famille.

Meilleurs vœux à vous tous, soyez heureux et profitez de ces instants magiques!

Votre maire
Marc Rollin

Les finances de la commune



BUDGET PRINCIPAL AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le bilan financier 2023 de la Commune de Duingt présente un résultat très satisfaisant avec un excédent de 1 461 965,40 € pour la section de fonctionnement et un excédent de 818 108,73 € pour la section d'investissement, signe d'une bonne gestion budgétaire communale et d'une trésorerie saine et équilibrée.

PAS D'AUGMENTATION VOTÉE PAR LA COMMUNE DES TAUX COMMUNAUX

Chaque année, les collectivités votent les taux qui seront appliqués aux bases d'imposition prévisionnelles qui leur sont notifiées par les services de la DGFIP.

Des règles de plafond et de lien encadrent l'évolution de ces taux. Ils sont appliqués aux bases d'imposition permettant d'établir les cotisations dues par les redevables.

Ces taux votés en 2023 n'ont pas été augmentés par la commune.

Taxe d'habitation	9,26 %	19,73 % (strate départementale)
Foncier bâti	20,78 %	25,17 % (strate départementale)
Foncier non bâti	40,98 %	61,34 % (strate départementale)

Ces taux votés par la commune demeurent inférieurs à la moyenne de la strate départementale.

→ Ce tableau retrace la situation financière de la commune en faisant apparaître les deux sections comptables de fonctionnement et d'investissement jusqu'au résultat net global de clôture.

La section de fonctionnement dégage un résultat excédentaire de **661 965,40 €** et les produits de fonctionnement, 1,54Mn€ poursuivent leur forte augmentation sur la période 2019-2023 : + 47 %.

La commune conserve et augmente ses marges de manœuvre en matière de capacité d'autofinancement (CAF) avec une **réserve financière de 800 000,00 €**.

L'année 2023 est marquée notamment par : hausse des rentrées fiscales (art 7311), recette ponctuelle (art 7488 pour 61 k€) et poste 75813 (redevances camping). Les charges de fonctionnement, 665k€, augmentent également mais dans une moindre mesure : + 36 % sur 5 ans.

La CAF brute se trouve donc en augmentation (+ 62 % sur la période) : 677 k€, soit + 105k€ en 1 an

Ainsi, le résultat de clôture de fonctionnement de 2023 est de 1 461 965,40 € ; ce qui va permettre de financer des opérations d'investissements, des remboursements d'emprunts pour de nouveaux projets.

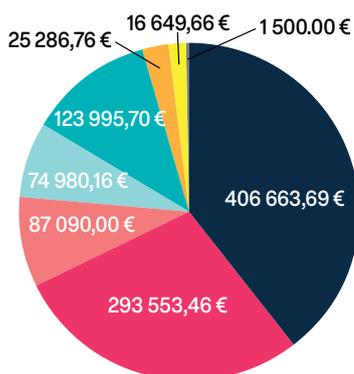
La section d'investissement dégage un résultat bénéficiaire de **259 754,35 €**.

Le résultat de clôture en investissement s'élève à **818 108,73 €**.

Le résultat net global de clôture est de **2 280 074,13 €**.

	BALANCE 2023	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT 2023
Section fonctionnement				
Résultat (1)		1 029 719,43 €	1 691 684,83 €	661 965,40 €
002- Excédent de fonctionnement reporté				800 000,00 €
Résultat de clôture (3)				1 461 965,40 €
Section d'investissement				
Résultat (2)		580 105,86 €	839 860,21 €	259 754,35 €
001- Solde d'exécution reporté				558 354,38 €
Résultat de clôture (4)				818 108,73 €
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1 609 825,29 €	2 531 545,04 €	921 719,75 €	
RÉSULTAT NET GLOBAL DE CLÔTURE (3) + (4)				2 280 074,13 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023



- 11 – Charges à caractère général
- 12 – Charges de personnel
- 14 – Atténuations de produit
- 42 – Opérations d'ordre entre section
- 65 – Autres charges de gestion courante
- 66 – Charges financières
- 67 – Charges exceptionnelles
- 67 – Dotations aux provisions

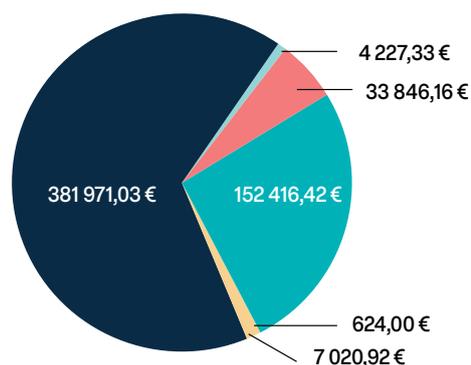
CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2023	RÉALISÉS 2023
11	Charges à caractère général	611 230,00 €	406 663,69 €
12	Charges de personnel	365 000,00 €	293 553,46 €
14	Atténuations de produits	104 000,00 €	87 090,00 €
42	Opérations d'ordre entre sections	47 082,02 €	74 980,16 €
65	Autres charges de gestion courante	994 346,16 €	123 995,70 €
66	Charges financières	51 800,00 €	25 286,76 €
67	Charges exceptionnelles	16 700,00 €	16 649,66 €
67	Dotations aux provisions	26 500,00 €	1 500,00 €
TOTAL DÉPENSES		2 216 658,18 €	1 029 719,43 €

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales).
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).

L'ensemble de ces charges conduit à un niveau de charges de fonctionnement par habitant de 389 €, par rapport à la moyenne des communes appartenant à la même strate de population (419 €).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023



- 041 – Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 16 – Remboursements d'emprunts
- 20 – Immobilisations incorporelles
- 204 – Subventions d'équipement versées
- 21 – Immobilisations corporelles
- 27 – Autres immos financières

CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2023	RÉALISÉS 2023
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 846,16 €	33 846,16 €
16	Remboursement d'emprunts	192 813,18 €	152 416,42 €
20	Immobilisations incorporelles	10 500,00 €	624,00 €
204	Subventions équipement versées	550 645,26 €	7 020,92 €
21	Immobilisations corporelles	1 340 512,05 €	381 971,03 €
23	Immobilisations en cours	100 000,00 €	0,00 €
27	Autres immos financières	4 500,00 €	4 227,33 €
TOTAL DÉPENSES		2 232 816,65 €	580 105,86 €

Les dépenses d'investissement ont été faibles sur la période. L'opération "la Baie des Voiles" impacte certains ratios financiers de la commune (niveau d'endettement à hauteur de 1,01Mn€...).

Ce faisant l'endettement de la commune demeure élevé en apparence : 2,3Mn€, soit un ratio d'endettement de 1,46 au niveau du seuil d'alerte (1,4).

Cependant, même avec cette "quasi fausse dette" (chaque année, l'annuité en capital est couverte par une recette que la commune a déjà encaissée, d'où le niveau élevé du FDR, voir ci-après) la capacité de désendettement, à 3,33, reste très éloignée du seuil d'alerte (9 ans).

LES PRINCIPAUX CONSTATS

La commune dispose de nombreux atouts financiers :

- CAF nette bien située en 2023 : 584 k€;
- Fonds de roulement très élevé : 2,2 Mn€.
- Coefficient d'autofinancement très bas : 0,68.
- Ratio de rigidité (couverture des charges par les produits) très bas : 25,92 %.
- Taux de TF en deçà de la strate : 20,78 % / 24,94 %.
- Tous ces points constituent autant de marges de manœuvre à disposition de la commune pour ces choix futurs.



Troisième tranche des Prés Viviers

Les deux premières tranches ont été terminées récemment et la réflexion se porte sur la troisième tranche de l'opération.

Le promoteur ELGEA Habitat a signé un accord avec les propriétaires privés des terrains. La mairie a souhaité en profiter pour démolir le bâtiment des services techniques.

Dans cette opération, **L'Écrin**, 28 logements verront le jour avec

environ 90 parkings enterrés, dont 4 ou 5 logements en Bail Réel et Solidaire " BRS " (primo accession).

Dans les discussions, le promoteur rétrocédera environ 200 m² au rez-de-chaussée pour la mairie et des places de parking.

Un permis de construire a été déposé récemment et est en cours d'instruction.



Autorisations d'urbanisme

Quelques rappels

Un guide est à votre disposition sur le site de la Commune, qui vous rappelle les déclarations et démarches à effectuer.

<https://www.duingt.fr/wp-content/uploads/2024/09/Guide-ADS-Version-finale.pdf>

ATTENTION

Aucune autorisation d'urbanisme n'est nécessaire si les surfaces construites sont inférieures ou égales à 5 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher, mais la construction ou l'aménagement devra respecter les règles du document d'urbanisme en vigueur.

À cela s'ajoutent les réglementations et avis

- **En secteur 500 m des châteaux** : avis de l'Architecte des Bâtiments de France.
- **Spécificités de la Loi Littorale** (bande des 100 m, Espace Proches du Rivages...).
- **Avis des concessionnaires** (Réseaux ENEDIS, Eaux Pluviales, Eaux Usées...).
- **Règlement PLU.**

Guide du mieux construire

Un guide a été mis en place par le Grand Annecy, suite à la volonté des élus de mieux informer les personnes qui souhaitent élaborer un projet.

Vous y trouverez des conseils sur l'aménagement, l'insertion paysagère et l'intégration de son projet.

Des rappels et conseils sont faits sur l'approche climatique et les énergies renouvelables.

https://www.grandannecy.fr/fileadmin/user_upload/GRAND_ANNECY_GUIDE_GRAND_PUBLIC.pdf

Les autorisations d'urbanisme selon les travaux

TYPE DE TRAVAUX	DEMANDE DE TRAVAUX	
NOUVELLE CONSTRUCTION ET/OU ANNEXE Maison, garage, abri de jardin, abri de voiture, etc.	Permis de Construire si construction supérieure à 20 m ² Déclaration Préalable si construction inférieure ou égale à 20 m ² Aucune formalité si construction inférieure ou égale à 5 m ²	
TRAVAUX SUR CONSTRUCTION EXISTANTE (EXTENSION OU ANNEXE ACCOLÉE) Agrandissement, surélévation, garage, véranda, etc.	PARCELLE SITUÉE DANS UNE AUTRE ZONE DU PLU OU EN RNU	PARCELLE SITUÉE EN ZONE U DU PLU
	Permis de Construire si construction supérieure à 40 m ² Déclaration Préalable si construction inférieure ou égale à 40 m ² Aucune formalité si construction inférieure à 5 m ²	Permis de Construire si construction supérieure à 20 m ² Déclaration Préalable si construction inférieure ou égale à 20 m ² Aucune formalité si construction inférieure à 5 m ²
CHANGEMENT DE DESTINATION	Déclaration Préalable sans travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment Permis de Construire avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment	
TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT Création d'ouverture, changement de fenêtre, pose panneaux solaires, ravalement de façade, construction d'un mur de clôture, etc.	Déclaration Préalable	
CONSTRUCTION D'UNE PISCINE enterrée et hors sol	Permis de Construire si le bassin est supérieur à 100 m ² Déclaration Préalable si le bassin est compris entre 10 m ² et 100 m ² Aucune formalité si le bassin est inférieur à 10 m	
DIVISION EN VUE DE CONSTRUIRE	Déclaration Préalable et Permis d'Aménager Lotissement prévoyant la création ou l'aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs à plusieurs lots destinés à être bâtis et propres au lotissement ou un projet situé dans un périmètre d'un site patrimonial remarquable, des abords des monuments historiques ou d'un site classé ou en instance de classement.	
CLÔTURE	Aucune formalité Déclaration préalable en secteur protégé, secteur délimité par le PLU, délibération de la mairie ou de l'EPCI compétent en matière de PLU Permis de construire si la clôture est prévue dans le cadre d'une nouvelle construction	
DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT	Aucune formalité si le bâtiment n'est pas dans un secteur protégé ou qu'il n'y a pas de délibération de la mairie l'instaurant Permis de démolir en secteur protégé ou délibération de la mairie Permis de Construire, Permis d'Aménager si la démolition est prévue dans le cadre d'une des deux demandes	

Entretien des ruisseaux

Un petit rappel pour les propriétaires de rives de ruisseaux.

Vous êtes propriétaire
le long d'un cours d'eau ?

Vous réalisez ou souhaitez
réaliser l'entretien
du cours d'eau
sur votre propriété ?

Vous ne connaissez pas la
réglementation à appliquer
pour réaliser cet entretien ?

Vous avez constaté
un **arbre mort**,
des **bois morts**,
un **embâcle** dans
un cours d'eau ?

Ce document est fait
pour vous !



Ce que le SILA peut vous apporter :

- ✓ **Connaissances techniques** sur les cours d'eau et l'entretien des berges et du lit.
- ✓ **Conseil auprès des propriétaires riverains** (communes, particuliers...), visites de terrain.
- ✓ **Rappel de la réglementation** concernant l'entretien des cours d'eau.
- ✓ **Relais auprès des services de l'Etat** pour faciliter les échanges.

Ce que le SILA ne fait pas :

- ✗ Pas de rédaction de vos dossiers réglementaires, ni de vos études approfondies (dimensionnement d'une protection de berge, d'un ouvrage...).
- ✗ Pas d'instruction de dossiers réglementaires.
- ✗ Pas d'entretien des cours d'eau, relevant d'un intérêt particulier.

POLLUTION ACCIDENTELLE DES EAUX

ALERTE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE
Les **SAPEURS POMPIERS** en composant
le **112** afin de traiter la pollution

PLUS D'INFORMATIONS
SUR LE SILA :



7 RUE DES TERRASSES
74 960 CRAN-GEVRIER
TÉL. : 04 50 66 77 77
www.sila.fr
sil@sil.fr



Le **SILA** accompagne les propriétaires riverains des cours d'eau du **bassin versant Fier & Lac d'Annecy** pour leur entretien et l'atteinte de leur bon état.



Quel est le rôle du propriétaire dans l'entretien des cours d'eau ?

- L'obligation d'entretien régulier des cours d'eau et des berges incombe aux propriétaires riverains jusqu'à la moitié du cours d'eau. (article L.215-14 du code de l'environnement)
- L'entretien doit permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique.
- Pour éviter la formation d'embâcle, les propriétaires riverains des cours d'eau peuvent réaliser un entretien régulier (tous les 3 à 5 ans) des boisements de berges.

Pourquoi entretenir les cours d'eau ?

Pour **prévenir les inondations** à proximité d'enjeux : habitations, voiries, parcelles agricoles.

Quel entretien permet de prévenir les inondations ?

- Abattage d'arbres menaçant de tomber.
- Enlèvement d'embâcle.
- Enlèvement d'arbre mort, bois mort.
- Entretien des ponts, busages, grilles...



Vous avez constaté un embâcle, un arbre mort dans un cours d'eau ?

- ✓ Solliciter le **service Rivières et Grand Cycle de l'Eau** du SILA par mail (sil@sil.fr).
- ✓ **Transmettre** une ou plusieurs **photos** de la situation.
- ✓ Transmettre la **localisation** (carte, coordonnées GPS, adresse, schéma...).
- ✓ **Décrire la situation** (présence d'habitations à proximité, de voiries...).



La gestion des embâcles doit commencer par une **phase préventive** limitant leur formation par des actions d'**entretien régulier** sur les boisements de berge (exemple : arbres morts et dépérissant situés en pieds de berge).

Dans le cas d'un embâcle, le choix de le retirer ou de le conserver fait partie de la **gestion raisonnée du cours d'eau**. Si la présence d'embâcle est source de perturbations à proximité d'enjeux, une intervention est à réaliser.

En cas de doute, vous pouvez solliciter le **SILA**. Pour chaque sollicitation, une place importante est donnée à l'accompagnement et à l'animation technique par les services du SILA, dans le cadre de ses **missions de service public**.

Faut-il demander une autorisation à la Police de l'eau (DDT74) pour l'entretien courant des cours d'eau ?

Non ⚠ Sauf, pour l'utilisation d'**engin mécanique** dans le lit du cours d'eau, la **modification des berges** et l'**exportation de matériaux** présents dans le lit du cours d'eau.

⚠ Sauf si le cours d'eau se situe dans un **espace naturel protégé type RNN* ou APPB****. Dans ce cas une demande d'autorisation doit être déposée (accès, traitement...).

*RNN : Réserve Naturelle Nationale
**APPB : Arrêté Préfectoral de Protection Biotope

Quand réaliser l'entretien ?

🍂 **automne/hiver** : pour l'entretien des boisements de berge (hors période de nidification des oiseaux).

☀ **été** : idéalement pour l'enlèvement des bois morts et des embâcles dans le lit, voire dès que possible si la situation l'exige.



Quelles sont les bonnes pratiques ?

- ✓ Utiliser de l'**huile de chaîne biodégradable** pour l'utilisation de tronçonneuse.
- ✗ **Ne pas réaliser de coupes à blanc** des boisements de berge.
- ✓ **Laisser les souches** pour un meilleur maintien des berges.
- ✓ Disposer les arbres abattus/billes de bois/branchages **hors emprise du cours d'eau** (hors crue).

PERMIS DE CONSTRUIRE

CARLIER Laurent	Maison individuelle et garage
FERRAND Sara	Extension maison et transformation du garage
MAUCHAND Jérôme	Changement teinte des menuiseries et volets roulants
DEVAUD Laurent	Extension de l'habitation et garage
SSCV DUINGT LAC ET MONTAGNES	Construction de 28 logements et logement communal
ROS Chenda et VOITON Sonia	Maison individuelle
LOUVET Laurent	Régularisation garage en appartement

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIFS

KLOCK Carole	Travaux divers
BERNOT Hervé et Laurence	Suppression de la piscine

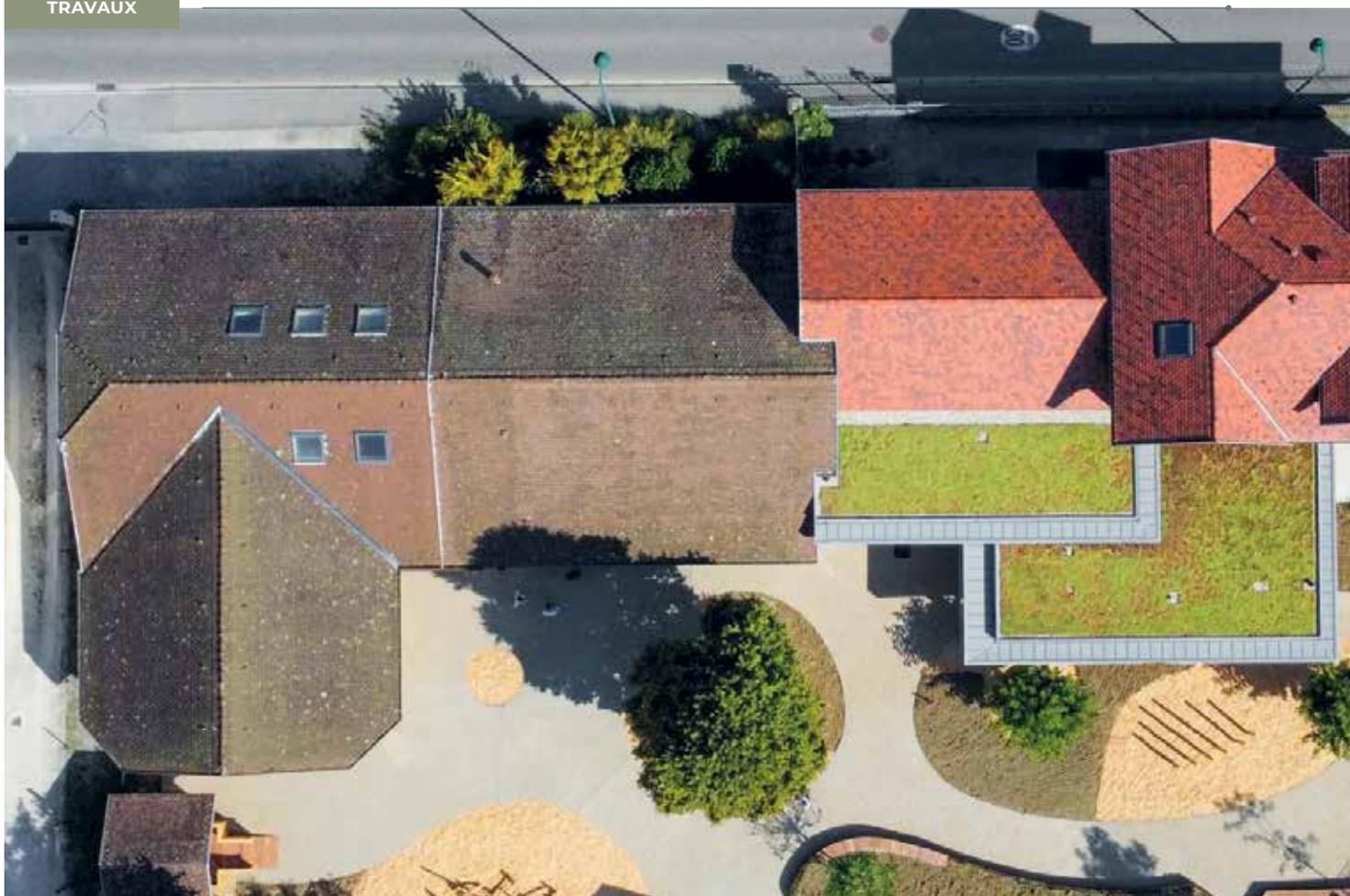
PERMIS D'AMÉNAGER

BIGGERI René	Création d'un terrain à bâtir
--------------	-------------------------------

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

JAUZEIN Pierre	Abri voitures et panneaux photovoltaïques
LUCHE Claude	Réfection d'un mazot
DANNEELS Freddy	Panneaux photovoltaïques
PECHOUX Didier	Panneaux photovoltaïques
DEVAUD Laurent	Pose conduit de cheminée
STIHLE Yves	Rénovation chalet existant
RATEL Marc-Antoine	Garage
GESIPPE Patrice	Changement de portail
LAMOTTE Thomas	Changement d'usage avec modifications de façades
FOURCADE Benoît	Modifications d'ouvertures en façades
HERTGEN Monique	Véranda
FAVRE Laurent	Mur de soutènement
TETTONI Arnaud	Travaux divers
WOLFF Nadine	Travaux divers sur façades
DE MARCHI Jean-Louis	Pompe à chaleur
SCI DE DOUIN	Ponton et mouillage
DESPINASSE Laurent	Rénovation de deux bâtiments
BONNAT Loïc	Modification d'un garde-corps
REZZARA Kevin	Panneaux photovoltaïques
BARTHALAIS BRUNO	Réfection des peintures extérieures
VAUTHIER PRALLET Catherine	Changement de porte
ROUSSEAU Christophe	Piscine hors sol
BIGGERI Yves	Carport
GRISOLET Jean-Michel	Panneaux photovoltaïques





Les travaux de l'école sont terminés!

L'école primaire s'est métamorphosée mais nous avons essayé de garder son authenticité et notre patrimoine communal!

Désormais accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), l'école a accueilli les enfants de CE et CM pour la rentrée de septembre 2024 dans deux classes refaites à neuf et reliées par une coursive donnant accès aux sanitaires.

En consacrant la plus importante part du budget à l'isolation thermique du bâtiment et à la rénovation des

sanitaires, la municipalité a choisi de privilégier les économies d'énergie, de se mettre en conformité avec l'accessibilité PMR des bâtiments publics et d'assurer le confort des enfants, des enseignants et du personnel de notre école.

La consommation énergétique de notre école est maintenant un de ses points forts.



Avant



Après



Avant



Après

Pour apporter de nouveaux espaces de fraîcheur, place au gazon et aux copeaux de bois. La cour va accueillir six arbres supplémentaires, différents jeux et espaces éducatifs où enfants et enseignants pourront découvrir quelques arbres fruitiers et plantes aromatiques et faire leurs propres plantations.

Cette végétalisation est soutenue financièrement par l'État au titre de l'Agence de l'Eau à hauteur de 80 338,00 € et par le Grand Annecy dans le cadre de son pacte pour le climat pour un montant de 8 039,00 € soit un total de 88 377,00 € sur les 371 895,56 € TTC du coût total de l'opération.

Il s'agit d'un projet ambitieux d'éducation à l'environnement et de réponse au changement climatique.

Le coût de l'opération est de 1 331 667 € TTC, dont 816 000,00 € de subventions détaillées ci-après :

- 300 000,00 € de la région Auvergne Rhône-Alpes ;
- 250 000,00 € du Conseil Départementale de la Haute-Savoie ;
- 206 000,00 € au titre de la DETR et du Fonds Vert ;
- 60 000,00 € du Syane dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments publics 2022.

Désimperméabilisation de la cour de récréation

Fruit d'une concertation entre les enseignants, les élus et notre maître d'œuvre dans un projet dénommé « L'appel de la forêt », la cour de l'école s'est transformée en à peine plus de trois mois!

Entièrement désimperméabilisée pour permettre une bonne infiltration des eaux pluviales; adieu au traditionnel goudron, place à des cheminements en béton poreux.



Avant



Après

Le camping des Champs Fleuris a fait peau neuve!

Lancé fin 2023, le projet de rénovation du camping municipal des Champs Fleuris est l'un des deux gros dossiers réalisés en 2024.

Par sa situation à proximité de la plage, de la piste cyclable et des commerces locaux, le camping des Champs Fleuris offre aux randonneurs et aux vacanciers de nombreuses activités touristiques de pleine nature et devient un atout dans un endroit privilégié de notre commune en offrant un espace plus moderne et plus accueillant.

Représentant la plus grosse dépense, le bâtiment des sanitaires a été entièrement rénové avec la réfection de la toiture et la pose de panneaux

solaires permettant une importante économie de gaz pour la production de l'eau chaude. Avec le réaménagement complet des deux blocs sanitaires, toilettes et douches, c'est un espace plus agréable et facile d'entretien à la disposition des utilisateurs.

Dangereuses pour certaines et hors normes pour l'ensemble, les bornes électriques des 108 emplacements ont été changées pour une plus grande sécurité.

Les combles du bâtiment d'accueil ont été aménagées offrant un espace de vie supplémentaire aux gérants et leurs employés. À noter que les gérants ont financé les équipements intérieurs de ce nouvel espace.

Ces importants travaux ont été réalisés avant la saison touristique.

Ouvert d'avril à octobre, nous rappelons que le camping municipal dispose de 92 emplacements pour les tentes ou les camping-cars, de 4 tentes lodges, de 10 mobile-homes et de deux « campétoiles » prisés par les cyclistes voyageant en itinérance. Le bar et le restaurant du camping sont ouverts à tous.

Les gérants ont souhaité baptiser leur établissement « le Cancan-ping ».

Le coût total de la rénovation est de 634 149,18 € HT avec 328 182.50 € de subventions soit 51 % du montant de l'opération.



Bornes électriques - Avant



Bornes électriques - Après



Bâtiment des sanitaires



Tentes campétoile

Route du Vignet

Reporté l'an dernier en attendant le projet d'élargissement de la piste cyclable dans les années à venir par le SILA, les premiers travaux sur cette route ont débuté par des sondages du terrain et la vérification de l'état du réseau d'eau pluviale.

Avec les résultats des différents diagnostics et la connaissance du projet du SILA, l'étude de l'aménagement de notre route peut maintenant être finalisée. Notre volonté est de réaliser un premier tronçon entre la Route d'Entrevernes et le ruisseau d'Entrevernes dans les meilleurs délais en fonction du démarrage des travaux de la troisième tranche de construction de logements à la Champanaise.

Rénovation d'un appartement

Libéré en janvier 2024, cet appartement communal situé Rue du Vieux Village au-dessus de la salle Sonjon a été classé G lors du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) réalisé à la demande de la mairie. Avant de le remettre en location, d'importants travaux de rénovation ont été entrepris avec pour objectif d'atteindre un classement B.

L'escalier extérieur présentant des signes de faiblesse a été entièrement refait avant de commencer les travaux intérieurs comprenant :

- ✓ Réfection complète de l'électricité, pose de nouveaux radiateurs plus économiques et remplacement de la VMC.
- ✓ Réfection des sanitaires, WC, salle de bain et chauffe-eau.
- ✓ Remplacement des fenêtres, de la porte d'entrée et des velux.
- ✓ Réfection des peintures.
- ✓ Remplacement des sols dans le salon et les chambres.
- ✓ Pose d'un ensemble de meubles dans la cuisine.

Point d'Apport Volontaire (PAV)

Financés par le Grand Annecy, deux PAV comprenant chacun quatre bacs de tri sélectifs enterrés sont programmés sur des terrains communaux, le premier au hameau des Maisons et le second au hameau de Fergy.

Trois autres PAV avec des bacs aériens ont été installés avant la saison estivale dans le but d'arriver à une plage « Zéro déchet », deux allée de la Plage et un troisième sur le parking paysager pendant sa période d'ouverture.

✓ Les Maisons

Les quatre bacs enterrés de tri sélectif sont déjà en service à l'entrée du hameau

La commune a également acheté une bande de terrain en face de ce tri pour créer quelques places de parking à destination des nombreux randonneurs qui fréquentent le Taillefer et le Roc des Bœufs.



✓ Fergy



À l'occasion du permis de construire « Jean Cœur » en lieu et place de la grange de Monsieur Marcel C., la mairie s'est réservé un emplacement pour la pose de quatre bacs de tri sélectif enterrés. Cette installation nécessite l'enfouissement des lignes aériennes électriques téléphoniques et de la fibre sur ce secteur.

Pour faire suite à la reprise des enrobés Route de Fergy réalisée en 2018, une première tranche a été faite avant l'été jusqu'au carrefour et se prolongera dès que le PAV sera installé.

Local technique

Le local technique actuel de la commune étant appelé à disparaître dans le cadre de la réalisation d'une troisième tranche de construction de logements, la mairie s'est portée acquéreur par l'intermédiaire de l'EPF du rez-de-chaussée du bâtiment « Leinert » Route des Viviers.

Dans le but d'y installer nos services techniques, des travaux sont nécessaires avec la création d'un parking, le changement des ouvertures (portes et fenêtres) et aménagements intérieurs.



Terrain communal

En vue d'un classement en zone d'équipements publics du futur PLU de Grand Annecy, la commune a acheté une parcelle route de Fergy pour y implanter les services techniques dans l'avenir.

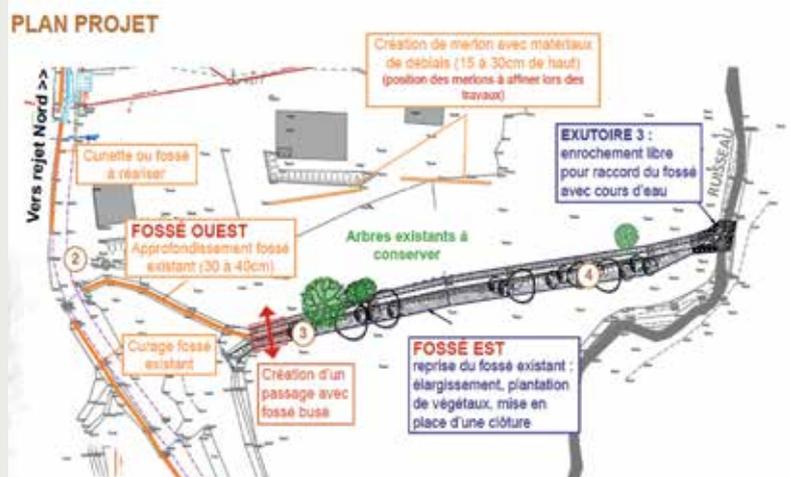
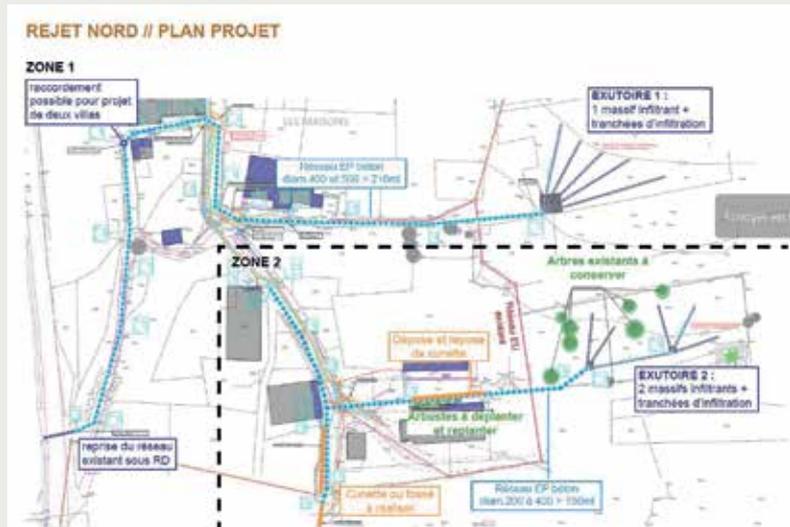
Une première opération de nettoyage du terrain comprenant l'abattage des arbres morts ou en mauvais état, la clôture de ce terrain a commencé.



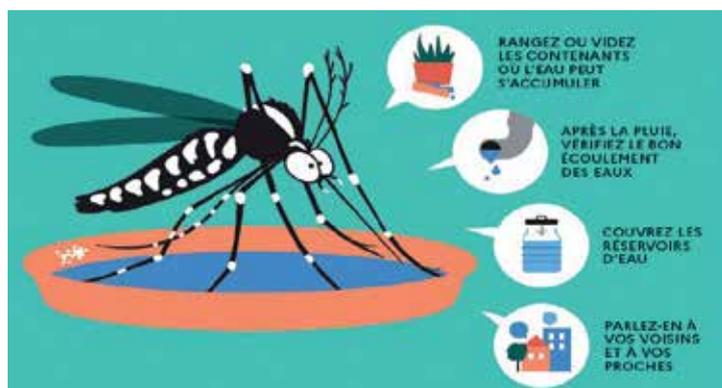
Eaux pluviales

Plusieurs habitations du village des Maisons sont souvent impactées par des inondations lors de fortes pluies sur le bassin-versant d'Entrevernes et du Roc des Bœufs. En concertation avec les habitants, la commune, le département et le Grand Annecy, une étude globale pour récupérer les eaux de la RD8 et un maximum de celles des routes et toitures du village a été menée par les services du Grand Annecy gestionnaire des eaux pluviales urbaines sur notre commune.

Actuellement en cours, les conventions de passage sur les terrains privés et l'achat de terrain par la commune devraient permettre la réalisation de gros travaux courant 2025 par le Grand Annecy.



Le moustique tigre



Petite piqûre de rappel, le moustique tigre a été décelé sur Duingt et sa présence est de plus en plus importante. Nous rappelons que pour lutter efficacement contre la prolifération de ce moustique, les seules mesures efficaces consistent à détruire ses gîtes de reproduction constitués de petites réserves d'eau. En effet, partout où l'eau peut stagner, tous ces petits récipients sont des endroits où le moustique peut pondre et se développer.

Plus de détails sur : <https://moustigre.org/>

Stationnement autour de la plage

Le parking paysager de la plage est devenu payant cette année puisque nous avons constaté une saturation due en partie au stationnement des véhicules de randonneurs. La gratuité pour les habitants de Duingt était proposée via un badge à apposer sur le pare-brise. Ce système a permis de trouver un équilibre entre les visiteurs et les Dunois. Certes, il y a toujours des mécontents mais globalement les choses se sont plutôt bien passées et malgré la mauvaise météo, cette recette supplémentaire vient alimenter les caisses de la commune. Par ces temps de restriction budgétaire, ces recettes touristiques ne sont pas à négliger car elles permettent de limiter les hausses d'impôts des Dunois.

Maître-nageur

Vous êtes nombreux à vous poser la question du bien-fondé d'avoir deux surveillants de plage en même temps pour une si petite plage. Nous rappelons que c'était une demande de la préfecture d'avoir une plage surveillée en permanence pendant la pleine saison, ce qui implique d'être deux car si l'un s'occupe d'un blessé, l'autre continue à surveiller. Nous sommes en discussion pour essayer de réguler cette surveillance différemment.

Gens du voyage

À la suite des passages des gens du voyage l'année dernière, nous avons mis en place un plan d'actions consistant à savoir qui fait quoi et à quel moment en cas d'arrivée de groupes. Nous avons organisé une réunion avec la commission sécurité, la police municipale et les agriculteurs pour valider un système d'alerte et un plan de fermeture des routes avec tracteurs et bennes. Une de nos principales préoccupations est la sécurité des personnes, en évitant les attroupements souvent source de conflits, et en gérant les véhicules qui empruntent des déviations. Nous avons également loué des bennes (que chacun a pu voir au bord des routes) pour bloquer rapidement une route. Espérons que ce plan, comme les assurances, serve le moins souvent possible.

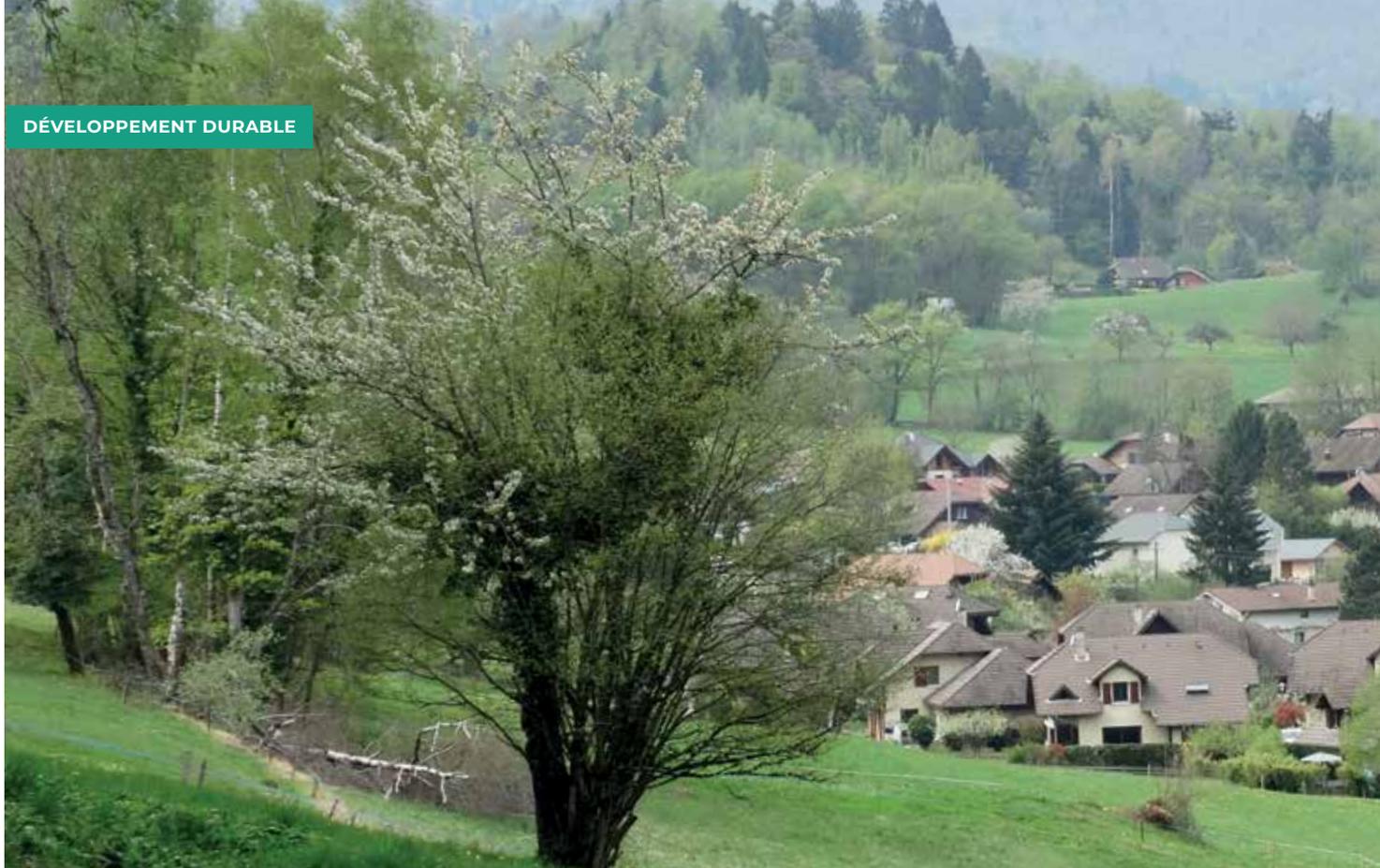
Le PCS

Le PCS, Plan Communal de Sauvegarde est un document regroupant toutes les informations liées à la sécurité d'une commune lors d'un événement exceptionnel de type tremblement de terre, incendie, inondations, accident routier, etc. Il décrit la chaîne de commandement, les missions de chaque élu en cas de sinistre, la liste du matériel mobilisable, les professionnels de santé et de Travaux Publics. La commune possède ce document

depuis 2007, il doit être régulièrement mis à jour avec le changement d'élus, l'arrivée de nouveaux professionnels (exemple : la maison de santé) mais aussi de nouveaux risques, comme les feux de forêts qui n'étaient pas considérés jusqu'alors comme un risque sur notre commune et qui désormais doit être intégré comme tel.

Ce document est téléchargeable sur le site de la commune, à la page de prévention des risques majeurs.





Fleurissement et parking paysager

Nous évoquions l'année dernière la visite du jury pour la deuxième fleur qui nous incitait à poursuivre dans la voie d'un fleurissement plus économe en eau, mais qui avait jugé que nous n'étions pas encore prêts pour obtenir ce label. Ce même jury a été sensible à notre parking paysager de la plage, reconnaissant sa parfaite intégration dans l'environnement avec ses plantations et son sol absorbant l'eau, tout en restant carrossable. C'est sur ce jugement qu'il nous a attribué un prix spécial pour cette réalisation vertueuse. Le maire s'est donc rendu à Lyon pour recevoir une plaque récompensant notre choix audacieux.



Mise en place de la collecte hors foyer

Derrière ce terme, se cache une application de la loi AGEC* qui prévoit des dispositions concernant les déchets d'emballages produits hors foyer, autrement dit sur la voie publique. L'une de ces dispositions est la généralisation, d'ici au 1^{er} janvier 2025, de la collecte séparée pour recyclage des déchets d'emballages pour les produits consommés sur la voie publique. Cela implique donc pour les communes de s'équiper de « poubelles de rue » doubles, une grise pour les biodéchets (nourriture), une jaune pour les déchets recyclables (aluminium, papier ou carton).

Notre commune va donc s'équiper progressivement, soit en ajoutant une deuxième corbeille, soit en changeant l'ensemble. La commission Développement Durable & Environnement travaille sur le sujet car cela nécessite un choix au cas par cas, afin que chaque installation puisse s'intégrer au mieux dans le village.

*AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire)

Éclairage

Les travaux annoncés en 2024 pour la rénovation de l'éclairage en LED du vieux village ont pris du retard à cause de la difficulté d'approvisionnement en matériel. En effet, de nombreuses communes se sont lancées dans ces travaux et bien que les usines tournent à plein régime, cela ne suffit pas. A l'heure où nous écrivons ces lignes le planning n'est pas fixé définitivement, mais cette rénovation devrait commencer début 2025.



Nettoyons la nature

C'est maintenant acquis, le nettoyage de la nature a lieu en même temps que la journée mondiale du « World Cleanup Day ». La commission Développement Durable et Environnement s'est à nouveau associée avec Saint-Jorioz et Sevrier pour organiser RIV'NET, journée conjointe pour les trois communes du bord du lac.

Selon un protocole maintenant bien rodé, accueil « café-viennoiseries » à partir de 9h, consignes et choix des secteurs à 9h30. Retour en fin de matinée, dans la bonne humeur

générale de tous les participants dont une majorité d'enfants et de leurs parents.

Malgré une communication régulière sur le sujet, les mégots restent le déchet principal ramassé. Au risque de se répéter, ce petit bout de coton est en fait un concentré de produits hautement toxiques qui vont polluer le sol et l'eau et mettre des années à se dégrader.





Cérémonie du 8 mai

C'est est une belle cérémonie intercommunale à l'occasion du 79^e anniversaire de la signature de l'armistice, mettant fin à la deuxième guerre mondiale.

Son déroulement était réglé par le chef Maniglier de la PM de Saint-Jorioz. Marc Rollin a accueilli Annabel André, conseillère régionale, les maires et conseillers des communes de la rive gauche du lac, les anciens combattants et les paras, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, les enfants des écoles avec les enseignants et la directrice, les présidents des associations dunoises et un voisin de marque : Jean-François Mauveau, âgé de 99 ans, un grand résistant ayant participé activement à la libération de la Haute-Savoie.

Après l'allocution du maire, la lecture du message du ministre des Armées et de la secrétaire d'État chargée des anciens combattants et de la mémoire, ce fut le dépôt des gerbes au monument aux morts, suivi d'une minute de silence, puis la Marseillaise jouée par l'Harmonie de Sevrier et chantée par tout le public. Les enfants

des écoles ont réalisé un beau travail en choisissant des mots formant leur poème qu'ils ont enregistré avec un accompagnement musical inédit ; ils ont également réalisé deux panneaux décorés de dessins exprimant la Paix retrouvée à l'armistice.

L'hymne Européen interprété par l'Harmonie de Sevrier a précédé Les Allobroges que la batterie fanfare

de Saint-Jorioz (qui avait joué tous les intermèdes musicaux) a donné en commun avec l'autre formation musicale.

Après cette émouvante cérémonie le maire a remercié tous les participants et les a conviés au verre de l'amitié sous la grenette où Yvan du SPAR avait préparé un buffet délicieux.





Gymnase

Les travaux du nouveau gymnase se terminent, le planning initial est quasiment tenu avec une réception printemps 2025. Ensuite, ce sera l'ancien qui sera en travaux puisqu'il bénéficiera d'une rénovation énergétique complète. À l'issue, nous aurons donc deux gymnases en parfait état et aux normes énergétiques.

Club escalade

Le nouveau gymnase sera équipé d'un mur d'escalade servant aux scolaires mais aussi aux adultes. Pour son fonctionnement, l'entente a décidé de lancer la création d'une association. Après avoir fait une communication dans ce sens, tous ceux qui étaient intéressés se sont retrouvés pour une grande réunion d'information, avec notamment le témoignage du pays d'Alby qui a eu la même démarche il y a quelques années.

Toute cette émulation a débouché sur la création d'un club d'escalade dont le siège sera dans le gymnase. Ce nouveau club correspond bien aux attentes de nombreuses personnes, l'escalade ayant le vent en poupe chez les grands comme les petits. Une petite fierté pour nous, élus de terrain, d'avoir pu fédérer les habitants des sept communes autour d'un projet commun.



Parc Naturel Régional des Bauges

La commune de Duingt s'est engagée, avec le Parc Naturel Régional des Bauges, dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). C'est un inventaire des milieux et espèces présents sur le territoire d'une commune. Co-construit avec les citoyens de la commune, les élus, les entreprises et les associations locales, il implique l'ensemble des acteurs du territoire pour la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel. À terme, l'ABC est un outil d'information et d'aide à la décision, pour une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les démarches d'aménagement et de gestion. Il implique également les écoles avec 2 journées par classes, sur les 2 années du programme, ou des animateurs naturalistes viennent apporter leurs savoirs aux enfants à travers des découvertes en pleine nature.

Chacun peut contribuer ou participer à des découvertes selon plusieurs thèmes, comme par exemple la soirée « chauve-souris » à Duingt le 21 septembre.

Consultez le site du PNR pour connaître toutes les animations proposées

<https://parcdesbauges.com/abc-bauges/>



SCoT du bassin annécien

Synthèse du contexte et du projet de SCoT

Le périmètre du SCoT du bassin annécien est composé de cinq intercommunalités : Grand Annecy, Fier et Usse, Sources du Lac d'Annecy, Pays de Cruseilles, Rumilly Terre de Savoie pour 78 communes et 298 000 habitants.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique à long terme (20 ans) qui fixe les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de développement

économique, de préservation de l'environnement, d'offre de logements et de services, et de mobilités.

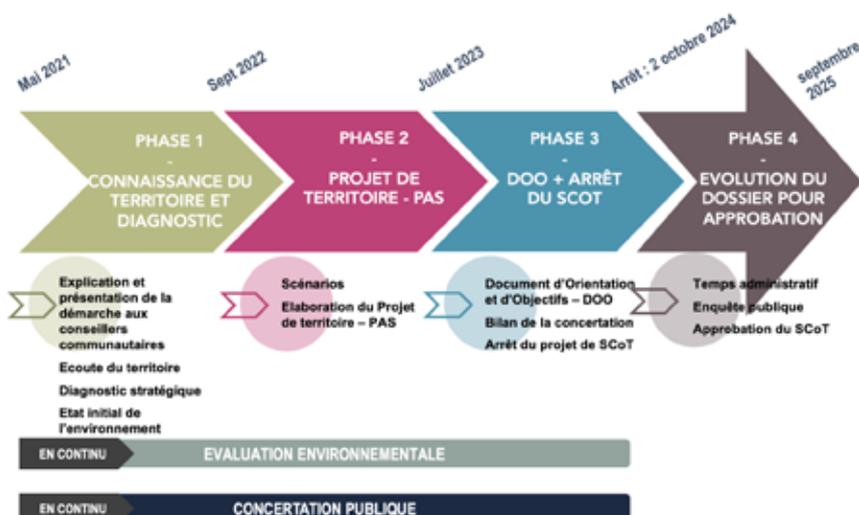
Le projet de révision du SCoT du bassin annécien, se compose des documents suivants :

- ✓ Un diagnostic de territoire.
- ✓ Un projet d'Aménagement Stratégique (PAS).
- ✓ Un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) comprenant notamment un Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL).



- ✓ Ainsi que des annexes, l'évaluation environnementale, la justification des choix retenus, l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant le projet de schéma et la justification des objectifs chiffrés de limitation de cette consommation définis dans le document d'orientation et d'objectifs et un programme d'action.

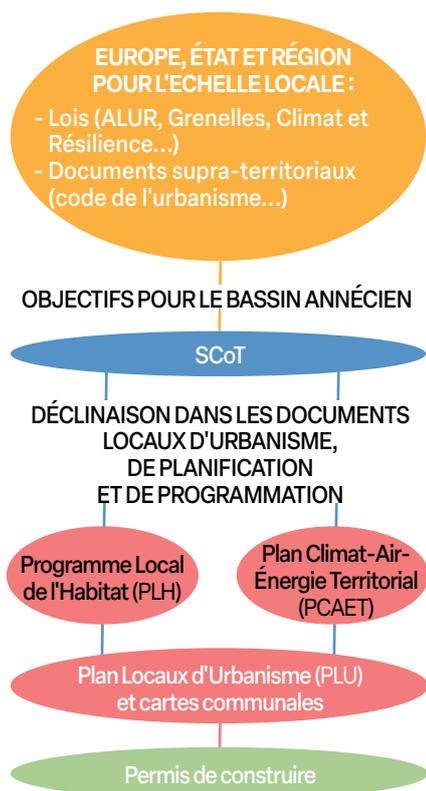
Planning de la démarche :



Les orientations du Projet d'Aménagement Stratégique débattues en comité syndical le 18 juillet 2023, s'articulent autour de 3 axes qui déclinent cette ambition :

- ✓ **Axe 1** - Replacer les espaces naturels et agricoles comme socle de l'exceptionnalité du bassin.
- ✓ **Axe 2** - Consolider les complémentarités territoriales pour

Dernière ligne droite pour le PLUi



un équilibre des fonctions entre chaque espace du bassin.

- ✓ **Axe 3** – Adapter les modèles d'aménagement à des modes de vie éco contributeurs pour le bassin.

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) traduit les orientations du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) en fixant des objectifs et des orientations devant permettre de les atteindre. Le DOO est structuré autour de trois volets qui s'articulent autour :

- ✓ **Axe 1** - Activités économiques, agricoles, commerciales et logistiques
- ✓ **Axe 2** : Offre de logements, de mobilité, d'équipements, de services et de densification
- ✓ **Axe 3** - Transition écologique et énergétique, valorisation de paysages, objectifs chiffrés de consommation foncière

L'enquête publique devrait s'ouvrir au deuxième trimestre 2025 et l'approbation du SCoT à l'automne 2025.

Après plus de trois années d'élaboration et de concertation, le projet de PLUi-Habitat Mobilité Bioclimatique du Grand Annecy est en passe d'être arrêté en conseil communautaire. Ce document déterminera les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols pour l'ensemble des 34 communes du territoire.

Un processus de longue haleine

Le projet de PLUi HMB du Grand Annecy est composé de différentes pièces : 1 règlement écrit, 5 règlements graphiques, 3 OAP thématiques, 150 OAP sectorielles, 2 POA Habitat et Mobilité et les annexes. Les résultats de ce travail colossal, entamé en 2020, ont été présentés en conseils municipaux cet automne. Les élus vont maintenant voter l'arrêt du projet en conseil communautaire le 19 décembre prochain.

L'arrêt du PLUi : qu'est-ce que cela signifie ?

L'arrêt du projet est une étape essentielle avant l'approbation définitive du PLUi et son entrée en vigueur. Elle permettra de soumettre le projet à une enquête publique obligatoire. Pendant le temps de l'enquête, les habitants pourront s'informer, consulter l'ensemble des documents composant le PLUi-HMB et formuler des observations.

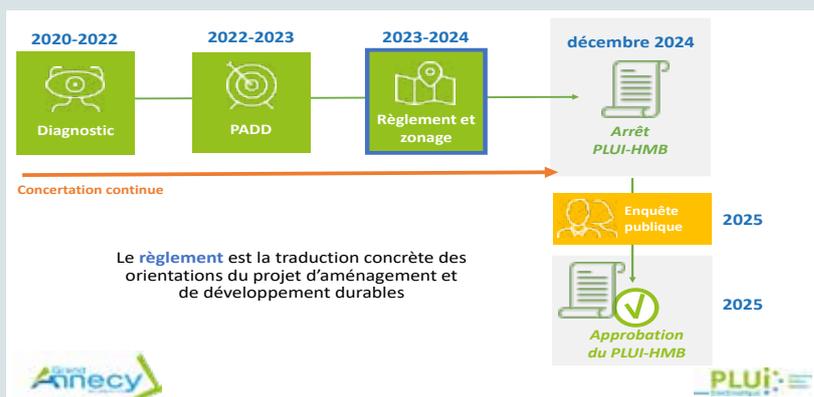
Un seul document d'urbanisme à l'échelle de l'agglomération

À son approbation, le PLUi du Grand Annecy remplacera les 29 PLU communaux et le PLUi du Pays d'Alby aujourd'hui en vigueur. Il s'agit d'harmoniser les règles d'urbanisme afin de les rendre plus lisibles et plus cohérentes à l'échelle territoriale, dans le respect des spécificités locales. À l'heure où la transition écologique et les tensions sur le logement se font plus pressantes, le PLUi du Grand Annecy se positionne comme un levier central pour maintenir une qualité de vie exemplaire pour ses habitants tout en préparant le territoire aux défis de demain.

Un projet élaboré en concertation continue

L'arrêt du projet s'accompagne également du bilan de la concertation menée à chaque étape d'élaboration du document. Du diagnostic initial, aux grands principes du règlement, en passant par les orientations stratégiques du PADD (projet d'aménagement et de développement durable), les élus, habitants, acteurs économiques et associatifs ont été associés à chaque étape. Plusieurs outils d'information et de participation ont été mis en place afin d'informer de la démarche et recueillir les avis et contributions sur les différentes thématiques et les différents enjeux pour alimenter le travail des études. De nombreuses rencontres ont également été organisées.

Retrouvez toutes les informations sur le site dédié : <https://www.grandannecy-plui.fr>



Mise en place de la Zone à Faibles Émissions (ZFE-m) dès janvier 2025

À partir du 1^{er} janvier 2025, l'Agglomération du Grand Anancy instaure une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m) sur une partie de son territoire dans le cadre de ses efforts pour améliorer la qualité de l'air. Cette mesure vise à réduire la circulation des véhicules les plus polluants et s'inscrit dans une démarche globale pour lutter contre les émissions nocives pour la santé.

Pour circuler dans cette zone, tous les véhicules devront être équipés d'une vignette Crit'Air. Cette démarche se veut progressive ; ainsi à partir de janvier 2025, tous les véhicules classés pourront circuler librement, quelle que soit la catégorie de la vignette (de 0 à 5).

Pour les véhicules non classés ne pouvant obtenir de vignette, des solutions alternatives existent, telles que les offres de mobilité douce (transports en commun, covoiturage, vélo, etc.) et des aides financières spécifiques.

Commandez votre vignette Crit'Air ou demandez votre dérogation avant le 1^{er} janvier 2025 pour continuer à circuler.

Pour en savoir plus sur la ZFE-m, les objectifs, les grandes échéances à venir et les modalités, n'hésitez pas à consulter les informations disponibles sur le site du Grand Anancy : www.grandannecy.fr/zfem



Le tri, c'est en vrac et sans sac !

Depuis janvier 2023, tous les emballages et papiers se trient dans le bac jaune en vrac et sans sac.

À savoir

Si vous cherchez à optimiser le stockage de vos emballages, vous pouvez les écraser, mais surtout ne les imbriquez pas les uns dans les autres ! Ne glissez pas non plus de papiers dans les emballages vides.

Au centre de tri, les machines aussi perfectionnées soient-elles ne permettent pas de les séparer et les opérateurs n'ont pas le temps de le faire. Les déchets recyclables imbriqués repartiront à l'incinération. Quel dommage ! Alors pour le tri, le bon réflexe, c'est de vider les emballages et de les jeter en vrac, sans sac dans le bac jaune !



Composter les déchets alimentaires, rien de plus naturel !

L'Agglomération du Grand Anancy met gratuitement à votre disposition du matériel pour composter vos déchets organiques. Objectif : permettre à tous de trier ses déchets alimentaires en vue de leur valorisation, une obligation depuis janvier 2024 (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire Agec) Sur l'agglomération annécienne, plusieurs solutions de compostage ont été instaurées dès 2004 : les composteurs individuels, les lombricomposteurs puis les composteurs partagés ou de

quartier. En 2017, anticipant la loi AGEc, le Grand Anancy rend obligatoire l'intégration d'une zone de compostage au plan-masse de tout nouveau projet d'habitation collective. Et depuis 2023, la démarche s'accélère avec la gratuité de ces services.

Alors commandez vite votre composteur individuel sur grandannecy.fr ou rapprochez-vous des ambassadeurs du tri pour installer un site de compostage dans votre copropriété.

Contact : adt@grandannecy.fr / 04 50 63 48 73



TOUS ENSEMBLE POUR LE CLIMAT !



CANICULES, SÉCHERESSES, DÉRÈGLEMENT DES PRÉCIPITATIONS,... LES IMPACTS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE AFFECTENT DÉJÀ NOTRE TERRITOIRE.

En 2021, l'Agglomération du Grand Anancy a adopté «Un Pacte pour le Climat», un plan de 70 actions visant à réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.

Le Pacte pour le Climat mobilise l'ensemble des acteurs du territoire pour répondre concrètement aux enjeux climatiques et à nos besoins.



POURSUIVONS NOS EFFORTS

Depuis 2015 les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 12% sur le territoire du Grand Anancy ; c'est encourageant, mais pas encore suffisant pour atteindre notre objectif et préserver durablement notre qualité de vie et notre environnement.

- > Mobilités : emprunter le bus, le vélo, covoiturer, marcher, ...
- > Réduire les consommations d'énergie des bâtiments en rénovant logements et bureaux, en remplaçant son mode de chauffage, en installant des panneaux solaires...
- > S'adapter pour limiter les impacts du changement climatique, en préservant et restaurant la biodiversité, en prenant soin de nos forêts, en permettant à l'eau de s'infiltrer dans les sols, en plantant des haies, en créant des mares ...

NOUS AVONS TOUS UN RÔLE À JOUER !

Entreprises - Acteurs socio économiques -
Habitants - Agglomération et communes -
Associations

**MOI AUSSI
J'AGIS !**



Nos meilleurs moments

de cette année 2024... à l'école

Rétrospectives de l'année... par les enfants de l'école.

LA CLASSE DES PS-MS-GS

Les grandes sections

La classe verte

J'ai bien aimé escalader pendant la classe verte, parce que je suis allé très haut et j'ai touché la barre. J'ai aussi aimé le parcours moto-cross parce qu'il y avait plein de bosses. J'ai aussi aimé le parcours de motricité dans la forêt.

J'ai aussi aimé la glace du dessert à Creil/Alpes, moi j'ai pris à la vanille. J'ai aimé l'escalade et l'escape game. J'ai aussi aimé la sortie patinoire à Albertville.

J'ai bien aimé aller à la classe verte. J'ai aimé la veillée, tout (les histoires, les chansons) m'a plu!

J'ai aimé la classe verte. J'ai aimé les douches parce qu'elles étaient chaudes! C'était bien le dessin du géant de la pierre de Laya. J'ai aussi aimé faire du vélo.

J'ai aimé la classe verte parce qu'on a fait de l'escalade et qu'on a randonnée jusqu'à la pierre de Laya. J'ai aussi aimé

la semaine du goût parce qu'on a goûté plein de choses. J'ai préféré la journée verte parce que Pénélope avait amené un gâteau avec des bonbons verts.

J'ai bien aimé escalader pendant la classe verte. J'ai aussi aimé l'escape game. J'aimais bien être avec mes copains dans la chambre.

J'ai aimé la semaine du goût avec les journées de couleur. Il y avait un gros gâteau avec des bonbons dessus. Dans la rencontre USEP bal folk, il y avait ma mamie qui jouait du violon et on a dansé. J'ai aimé le coupeur de paille.

J'ai aimé la patinoire et la forêt.

J'ai aimé la patinoire et le tennis. J'ai aussi aimé la rencontre jeux et le jeu mistigri.

Les moyennes sections

C'était trop bien la classe verte! J'ai aimé l'escape game et l'escalade.

J'ai aimé le cinéma, la farandole des couleurs. J'ai aimé la classe verte quand on a fait de l'escalade. C'était bien de faire dodo avec les copines le soir. J'ai aussi aimé marcher jusqu'à la pierre de Laya. J'ai bien aimé la rencontre jeux. Mon jeu préféré, c'est celui de l'escargot (vroum). J'ai adoré la rencontre USEP bal folk avec maman.

J'ai aimé la course relais au city stade, et la course du léopard. J'ai aussi aimé la patinoire et le tennis. J'ai bien aimé le cinéma et le film en noir et blanc.

J'ai aimé la classe verte et les jeux qu'on a fait. C'était bien de faire dodo avec les copains et j'ai aimé l'escalade.

J'ai aimé aller au city stade pour



s'entraîner à courir. J'ai aussi aimé aller à la patinoire et la classe verte. C'était bien de dormir avec les copains.

J'ai aimé l'escape game à la classe verte, et l'escalade aussi. J'ai aussi aimé la course où on trouvait des étoiles.

J'ai aimé la classe verte. Je me suis bien amusé et j'ai aimé la pierre de Laya.

Et les Petites Sections

C'était bien le premier jour de l'école, j'adore l'école.

C'est intéressant, c'est bien. Je fais des dessins et des ateliers. Les parents partent au travail mais après ils reviennent toujours nous chercher.

LA CLASSE DES GS-CP

J'ai aimé travailler dans la classe, la lecture et écrire dans le cahier vert.

On a bien aimé les coloriages, les ateliers de manipulation, faire de la peinture

À la rentrée, j'ai aimé jouer avec mes copains dans la nouvelle cour.

J'ai aimé toutes les sorties.

J'ai aimé aller au cinéma du Laudon voir « Porco Rosso ».

Nous avons adoré la classe verte : les balades, le pique-nique, les repas, travailler dans une classe, la randonnée dans la montagne, jouer à la tomate avec le ballon géant du kin-ball, utiliser les échasses, jouer tous ensemble à l'Escape Game, faire de l'escalade, les mamans





qui accompagnaient, dormir dans les chambres avec tous nos copains, copines.

LA CLASSE DES CE-CM

On a tout, tout aimé : les différents projets (comme le thème des jeux olympiques, ABC Bauges, la santé de la ripisylve du ruisseau d'Entrevernes, visite du collège avec le Musée Hors les Murs), les différentes sorties (classe découverte, USEP, patinoire, voile-canoë, marche du cœur avec les Dynamics...).

J'ai bien aimé vivre une année à l'école dans le « cube » (Algeco) car c'était rigolo d'être dans un petit espace mais on a quand même réussi à travailler tous ensemble (même s'il faisait parfois trop chaud ou trop froid, ou qu'il pleuvait à l'intérieur!)

J'ai aimé le jour de la rentrée des classes car il y avait de la musique et une « buvette » c'est toujours super d'accueillir des nouveaux élèves et en plus, cette année, c'était dans une cour revégétalisée. J'aime la nouvelle école car elle est plus grande et il y a des jeux et des arbres.

J'aime travailler cette année de CE1, avec la salle de classe et la cour. J'aime travailler avec cette nouvelle organisation, des cocos (CE1), avec le travail en îlot.

C'est super de jouer tous ensemble, dans la nouvelle cour, avec les maternelles-CP. Moi, j'aime jouer à des jeux coopératifs dans la cour. On a déjà planté des vivaces et des bulbes.

J'aime suivre les grands sportifs : Maxime Sorel (Everest et Vendée Globe) et Sébastien Dos Santos, le musher.

J'aime bien quand on fête les anniversaires car on s'offre des mots gentils.

J'ai aimé faire le cross surtout quand les autres nous encouragent et quand on passe la ligne d'arrivée. Et puis, on pouvait se qualifier pour le cross départemental (Je suis joyeuse de pouvoir y participer!)

J'ai aimé la classe de découverte et, en particulier, l'accrobranche, l'Escape Game, l'escalade, la boum (on a dansé sur des musiques qu'on avait demandées)...

J'aime les carnivals parce que nous pouvons venir déguisés à l'école, toute la journée.

J'ai aimé encadrer un groupe de maternelle pour la rencontre jeux de société.

J'aime choisir mes groupes dans « l'école s'éclate » et choisir à l'intérieur de chaque groupe, une activité que j'aime faire. J'aime faire « l'école s'éclate » et surtout, je fais un clin d'œil à Monique car elle part en retraite à la fin de cette année scolaire!



Le mot des maîtres et maîtresses, Atsems :

Merci au Sou des écoles et à toute l'équipe municipale pour leur implication dans la Vie de l'école !



10 scouts de Versailles venus nettoyer les 14 stations du rosaire



Cérémonie du 8 mai



Citoyenne d'honneur pour 2023



Antoine Armand aux vœux du maire



Un spécialiste du GA contrôle le bon usage du composteur



M.Saddier, L.Tardy, M.Mugnier, aux bouchons 74



M.Saddier, L.Tardy, M.Mugnier, au bon Wagon



M.Saddier, L.Tardy, M.Mugnier, au Cancan-ping



M.Saddier, L.Tardy, M.Mugnier, à la Petite Fringale



Etape dunoise du tour du lac cycliste des personnes en situation de handicap



Maxi race



L'école de Duingt première au challenge de la mobilité du GA



Concert de guitares à l'église



Conseil municipal dans l'école en fin de travaux



Une « jolette » au semi-marathon des sources du lac



Remise de chèque par des sportives aux bouchons 74



Les lacustres nagent pour Octobre Rose



Le Sou des Écoles et son bal des années 80



Le bal de Full Country



Commémoration du 11 novembre



Finale de foot au Cancan-ping



Mariage de Elodie & Florian du Millésime

Les Marmottons

« Les Marmottons », espace de loisirs, s'appuie sur des objectifs pédagogiques et propose des activités et un accueil de qualité pour les enfants (apprentissage du respect de son environnement et de celui des autres, à travers la bienveillance).



L'année 2024 a été une année de changement : une nouvelle directrice **Flora**, animatrice depuis 10 ans aux Marmottons puis directrice adjointe, s'est proposée pour prendre la direction dès le mois de janvier. Elle a toutes les compétences pour ce poste et des qualités indéniables.

Une nouvelle animatrice **Delphine** qui arrive d'une autre région et a su rapidement prendre sa place au sein de l'équipe et auprès des enfants.

L'équipe d'animation sera désormais composée de trois animatrices :

- VULLIET Flora, animatrice référente des 7-12 ans,
- ANTOINE Christelle, responsable restauration et animatrice des petits,
- CAVULDAK Delphine, animatrice référente des 3-6 ans.

LE PÉRISCOLAIRE (7h/8h30 et 16h30/19h)

Le matin, la journée commence en douceur, les enfants ont la possibilité de prendre un petit-déjeuner (fourni par la famille). Le soir, des jeux de plateaux ou des activités sportives sont proposés mais aussi du temps libre pour se défouler. En 2024, nous avons participé au concours BD (festival de BD à Sevrier). Une œuvre a été créée sur plusieurs soirées autour du thème des jeux olympiques!

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le midi, les enfants de maternelle et de primaire sont installés dans deux salles différentes. Nous incitons les petits à goûter à tous les plats favorisant la découverte alimentaire, pendant que les grands prennent chacun leur tour le rôle de chef de table. Notre prestataire Leztroy, engagé en

Circuits Courts de Proximité, est une restauration Collective Citoyenne Eco-Responsable : les enfants se régaleront, le gaspillage se réduisant chaque année!

Nous continuons notre partenariat avec « Lire et faire Lire » qui propose un temps de lecture de contes les mardis et jeudis de 12h45 à 13h15, pour petits et grands.

LES MERCREDIS À L'ACCUEIL DE LOISIRS (7h/19h)

Des activités manuelles, artistiques et sportives sont proposées chaque mercredi suivant une thématique trimestrielle : le marché de Noël des petits Marmottons ou bien encore le festival de l'Art'bre. Cette année, nous proposons une sortie un mercredi par cycle : en début d'année nous avons organisé une randonnée en direction de Lathuille avec vue sur le lac.

L'ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES (7h/19h)

Les Marmottons prévoient pour vos enfants des vacances hautes en couleurs autour de thèmes plus intéressants les uns que les autres : plongez dans le monde du Japon, du Far-West, découvrez le monde des animaux, venez frissonner avec nous pour Halloween! Une grande diversité d'activités manuelles, artistiques ou sportives.

Les sorties de l'été 2024 : baignade à la plage une fois par semaine, sortie à vélo et triporteur, accrobranche au fort de Tamié, le festival « Au bonheur des mômes », activité paddle, activité accrobranche filets à Quintal... Nous prévoyons également des après-midi parents/enfants comme : Halloween

ou bien le casino de Dracula à la salle Charles Polliand, ravissant petits et grands autour de jeux, d'activités gratuites et adaptées pour tous! À cette occasion, nous partons visiter le château de Montrottier, où une chasse aux trésors dans les jardins, des ateliers créatifs et une lecture de contes nous attendent!

ESPACE LUDIQUE (LE SAMEDI : 10h/12h)

Nous accueillons les adolescents de 10 à 15 ans de Duingt pendant deux heures le samedi matin. Les inscriptions se font par trimestre, lors d'une matinée d'expérimentation gratuite. On peut découvrir de nouveaux jeux de société tout en apprenant à prendre sa place dans un groupe et s'y impliquer. Pour ce faire, des jeux de coopération et des jeux grandeur nature en autonomie sont organisés. Voici une activité qui permettra à vos enfants de faire une transition CM2/ collège! Nous

Après l'assemblée générale du printemps au cours de laquelle nous avons fait le bilan, de nouveaux adhérents ont rejoint l'équipe administrative et aujourd'hui il est possible de travailler de façon plus collégiale.

Le conseil d'administration a désormais deux coprésidents, un trésorier, un secrétaire et des membres qui partagent leurs compétences, cette collaboration est vitale pour que « Les Marmottons » continuent à fonctionner en mode associatif.

Il y a encore de la place pour tous ceux qui souhaitent nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Maison Assistantes Maternelles

Les Couches-culottes



L'association « Les Couches-Culottes » répond aux besoins des habitants de la commune pour la garde de vos enfants de 3 mois à 3 ans, tous les jours du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 heures. Danielle, Sandrine et Valérie proposent des activités adaptées aux petits et destinées à l'éveil de chacun, dans le respect, la bonne humeur et la bienveillance.

Les places libres sont peu nombreuses et rapidement attribuées.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous trouverez sur le site de la mairie, la fiche de préinscription à nous retourner complétée par mail : lescouchesculottes18@gmail.com.

→ CONTACT

- lescouchesculottes18@gmail.com
- Valérie : 06 27 22 51 06
- Danielle : 06 37 04 12 17
- Sandrine : 06 34 99 08 49



clôturons la saison avec la fête du jeu : événement très apprécié par les familles.

NOS ÉVÉNEMENTS 2024-2025

Cette année, nous prévoyons à nouveau un florilège d'événements festifs et familiaux. En plus de notre Casino d'Halloween, en fin d'année 2024, nous avons organisé notre marché de Noël des petits Marmottons à l'occasion du goûter de l'école le 14 décembre.

Merci à toutes celles et ceux qui sont venus cette année prêter main-forte à l'équipe pour que l'encadrement des enfants se fasse en toute sécurité : Lola, Zoé, Tania et bien entendu les stagiaires.

L'équipe des Marmottons

AU PROGRAMME EN 2025

- **Festival de l'Art'bre** en partenariat avec l'école et le sou des écoles,
- **Karoké Festi'famille** en février avec un petit spectacle préparé par les enfants du mercredi
- **Chasse aux œufs et une tombola** le week-end de Pâques avec le Sou des écoles.

→ CONTACT

- 51 rue du vieux village, Duingt
- 07 44 55 98 12
- lesmarmottons@orange.fr



Le comité des fêtes de Duingt



L'assemblée générale du comité des fêtes a été décalée au 27 mars pour permettre de terminer l'année 2023 et préparer la saison suivante plus sereinement.

L'équipe en place l'année dernière reste à l'identique puisqu'il n'y a pas eu de nouveaux volontaires, le comité des fêtes n'échappant pas à la tendance dont souffrent toutes les associations, à savoir la baisse du nombre de bénévoles. Toutefois, il y a du renouveau avec un noyau solide qui permet malgré tout d'organiser des événements originaux sur notre commune.

La fête du multisport

Le premier était la fête du multisport, le 22 juin. Cet espace dédié aux enfants et aux sports n'avait pas eu d'événement jusqu'à maintenant, nous avons donc décidé de faire une fête mêlant sports, jeux et musique. Pour mettre en valeur le Pumptrack, nous avons invité Ancey BMX Club, le club phare du bassin annécien. Une dizaine de jeunes pratiquants sont venus faire des démonstrations. Figures, sauts et explications techniques étaient au programme de l'après-midi. Une partie de foot regroupant les enfants et les parents s'est également disputée sous l'œil amusé des familles présentes. L'ambiance était aussi musicale puisqu'un DJ était là tout l'après-midi pour « ambiancer » et même faire danser en début de soirée puisqu'il était prévu un apéro musical. Notre équipe de cuistots avait préparé des frites maison et saucisses au barbecue. Malheureusement la pluie est venue quelque peu gâcher la fête trop tôt, nous obligeant à fermer boutique. Toutefois nous gardons ce concept pour l'année prochaine en espérant une meilleure météo. Un grand merci à Erwin, DJ Dunois pour sa prestation.



Cinéma de plein air

Animation traditionnelle avec le cinéma en plein air le 16 juillet, sur la place de l'église. Une foule nombreuse est venue assister à la projection du film *Astérix et Obélix (L'Empire du Milieu)*. L'occasion de passer une soirée conviviale par un temps clément, tout en profitant de la buvette, des crêpes et du pop-corn.



Spectacle de la Compagnie du Graal

La compagnie du Graal est une compagnie de théâtre qui fonctionne avec des jeunes artistes amateurs, en partenariat avec des établissements scolaires. Ce projet artistique est mené par Eric Giraud mais avant tout par la passion du spectacle vivant. Tous les deux ans, la troupe avait l'habitude de jouer au château de Dheré ce qui était d'ailleurs prévu cette année. Malheureusement, pour des raisons de sécurité, cela n'a pas pu se réaliser et il a fallu trouver un autre lieu à la hauteur de l'événement. La commune a donc proposé à la compagnie de jouer sur la place Saint-François. Ce lieu unique se prêtait bien, avec quelques aménagements, à un spectacle en plein air. Malheureusement à peine le matériel de scène était-il installé qu'une averse est venue ruiner les efforts des techniciens.

Selon la formule, « *The show must go on* », avec l'aide de tous les comédiens, tout a été rapidement démonté et installé sous la grenette. Le spectacle a pu être joué quasiment à l'heure prévue et la magie a opéré : l'éclairage a transformé la grenette en salle de spectacle et les comédiens nous ont émerveillés avec un spectacle drôle et rythmé.

Rendez-vous est pris pour le prochain spectacle de cette merveilleuse troupe dans un endroit insolite de Duingt.



Forum des associations



Le rendez-vous suivant était programmé le 7 septembre pour la 2^e édition du forum des associations, Une journée leur permettant de se présenter aux habitants désirant obtenir des renseignements. Installé dehors sous la grenette par une belle journée ensoleillée, ce forum a permis de nombreux échanges avec les visiteurs. À noter la visite de notre député, venu rencontrer le monde associatif dunois et qui allait devenir, deux semaines plus tard, ministre de l'Économie et des finances.

Comme l'année dernière, cette journée associative, placée sous le signe de la convivialité, s'est terminée par un apéritif et un barbecue offerts par le comité des fêtes aux membres présents.

Spectacle humour avec Marion Pic

Forts du succès de l'année dernière, nous avons reconduit la soirée humour. Après la partie accueil et planche apéro, Marion Pic était sur la scène pour faire rire l'assemblée avec sa panoplie de personnages.



Le comité des fêtes poursuit sa mission de coordinateur et facilitateur pour les autres associations en investissant dans le matériel (nouveau chapiteau, nouvelle friteuse), un site Internet et maintenant un compte Facebook permettant de suivre les événements. Vous n'avez

plus d'excuses pour rater une animation!

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même pour un événement.

➔ CONTACT

- Duingt Associations
- www.duingtasso.fr
- comitefetesduingt@gmail.com

Le Chœur de l'Eau Vive



Toujours fidèle à sa commune, et après un magnifique spectacle musical en juin 2023 pour ses 40 ans d'existence, le Chœur de l'Eau Vive a continué sa route... en donnant un joli **concert de Noël** avec les écoles de Duingt et Entrevernes. De nouveaux chants se sont ajoutés au répertoire; ils ont été offerts au public lors des vœux du maire en janvier 2024.

Après l'effort, le réconfort! Pour fêter la chandeleur, une soirée crêpes très conviviale a été organisée après la répétition de février pour le plus grand plaisir des petits et grands.



Au mois de mai, invité par la chorale d'Ugine « **La Clé des chants** », le chœur a partagé avec elle un concert qui fut un réel succès.



Comme à l'accoutumée, le Chœur s'est retrouvé pour un **stage le week-end de Pentecôte**, à Crest-Voland. L'occasion pour préparer activement les concerts à venir, avec au programme des répétitions, mais aussi les moments de détente et de convivialité indispensables pour la cohésion du groupe et qui font du Chœur de l'Eau Vive une vraie famille musicale!



Ainsi, en juin, deux concerts se sont succédés, un pour fêter la **renovation de l'église de Quintal** datant du XI^e siècle; lors de ce concert les pupitres d'hommes ont interprété *a cappella* et pour la première fois un chant basque qu'ils ont su faire résonner avec brio.



Puis pour clôturer l'année chorale, le **concert de l'été en l'église de Duingt** a enchanté un public fidèle et toujours plus nombreux.



DEUX ÉVÉNEMENTS D'IMPORTANCE ONT MARQUÉ CETTE ANNÉE 2024

La remise de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à **Magdeleine Paille** pour son total dévouement depuis 42 ans; et aussi les 15 ans de direction du Chœur de **Julien Combaz**.



MARCHÉ NOCTURNE

En août, lors du marché nocturne dans le vieux village, les choristes petits et grands étaient au rendez-vous pour tenir le stand crêpes, hot-dog et buvette et satisfaire une assemblée très nombreuse.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations de Duingt et de la fête du Laudon ont été un véritable succès pour la chorale puisque 6 enfants et des adultes ont souhaité intégrer le Chœur, montant l'effectif à 58 choristes.



Après Bruno George, pianiste et arrangeur de talent pendant plus de 20 années, Françoise, pianiste, a fait une saison avec le Chœur. Elle laisse la place désormais à Marie, jeune musicienne, qui accompagnera le Chœur au piano cette année.

Le 28 juin 2025, se tiendra le concert annuel du chœur, qui sera cette année un concert caritatif au profit de La Maisonnée du Lac de Saint-Jorioz, lieu d'accueil et de soins des malades atteints de sclérose en plaques.

→ CONTACT

• www.choeur-eauvive.fr





LE SOU DES ÉCOLES DE DUINGT



Constituée de parents d'élèves de l'école de Duingt, l'association du « Sou » permet d'apporter le financement nécessaire à de multiples activités pédagogiques, sportives et culturelles choisies chaque année par l'équipe enseignante.

Visites de musées et de sites régionaux remarquables, sorties spectacles, découvertes de nouveaux sports, voyage scolaire, toutes ces expériences formatrices constituent de précieux moments de partage et de convivialité qui participent à l'épanouissement scolaire de nos enfants.

Les projets pédagogiques sont proposés par les enseignants dans le cadre scolaire. Le SOU apporte son aide financière afin que chaque enfant puisse participer aux sorties.

Durant l'année scolaire 2023-24, les enfants ont pu bénéficier de plusieurs visites au musée du Point Commun et au musée des jeux olympiques d'hiver à Albertville, de plusieurs sorties Cinéma pour toutes les classes, d'une exposition « Corps Encore » à Bonlieu et ils ont également pu participer à



plusieurs activités sportives comme la voile, la natation, aux rencontres USEP, sans oublier le voyage scolaire d'une semaine à la montagne pour toute l'école.

Pour réussir à financer ces activités, le SOU a organisé, la vente de sapins et de jacinthes pour Noël ainsi que des chocolats pour Pâques, le concert de Noël avec les enfants et la chorale du Chœur de l'eau vive, un spectacle d'improvisation par une troupe professionnelle d'Annecy, le vide grenier de Duingt et enfin la kermesse de l'école.

Nous avons également pu organiser en ce début d'année notre grand moment festif avec la « Soirée Années 80 » qui

fut un beau succès. De nombreuses personnes sont venues faire la fête et passer un moment convivial entre Dunois, voisins et amis. Merci pour votre participation !

Nous sommes une équipe de parents bénévoles et les réunions se déroulent dans la bonne humeur. Nous avons besoin de vous pour apporter ou proposer vos idées et consacrer un peu de temps selon vos disponibilités et envies.

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, même ponctuellement pour une manifestation.

Nous remercions tous les parents qui donnent de leur temps et de leur énergie sur les différents événements, et ceux qui se sont manifestés cette année pour renforcer l'équipe et assurer la pérennité de l'aventure.

Nous remercions enfin l'équipe municipale pour son soutien et l'équipe enseignante pour son investissement.

En vous souhaitant une très belle année 2025 !

L'équipe du Sou

→ CONTACT

- lesouduingt@gmail.com
- Sou des Écoles - École Maternelle et Élémentaire de Duingt
44 rue des Prés Bernard, Duingt



Les Bouchons 74

(Association reconnue d'Intérêt général)

Les Bouchons 74 collectent tous les types de bouchons. Les bénévoles les trient, les stockent et les expédient en vue de leur recyclage par des entreprises spécialisées.



Nous ne nous limitons pas aux bouchons "bleus" de bouteille, nous récupérons les bouchons en liège et faux liège (silicone) et également les bouchons d'assouplissants, de lessive, de pâte à tartiner, de café/chicorée/poudre chocolatée, couvercle de bac de glace, etc.



Les fonds issus de la récupération du plastique sont intégralement utilisés pour financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap. Ceux récoltés grâce à la récupération des bouchons en liège servent prioritairement au fonctionnement de l'association.

Outre le fruit de la collecte des bouchons, l'association reçoit également des aides du Département, d'associations et de particuliers (dons déductibles des revenus).

Nos locaux de Duingt, mis gracieusement à disposition par la mairie, nous permettent de stocker d'énormes quantités de bouchons et aussi de stocker et de réparer du matériel médical offert par de généreux donateurs (fauteuils roulants manuels et électriques, lits médicalisés, déambulateurs, verticalisateurs, béquilles, etc.). Ensuite, nous offrons ce matériel à qui en fait la demande (structures et particuliers).

Des conventions de partenariat sont passées entre les Bouchons 74 et des structures dédiées aux personnes en situation de handicap. En 2023, nous avons signé une convention avec le Centre Arthur Lavy de Thorens pour y installer des tables de tri. En 2024, la signature d'une autre convention avec OVE Faverges pour accueillir des personnes avec leur accompagnateur dans les opérations de tri.

Afin de sensibiliser la jeunesse (et par extension les parents!) aux situations de handicap et d'environnement, des bénévoles interviennent régulièrement dans les établissements scolaires (publics et privés) qui en font la demande. Les quantités de bouchons récoltés par les élèves sont souvent impressionnantes!

Des bénévoles, dont certains habitants de Duingt et environs, sont régulièrement présents dans différents forums ou manifestations locales. « Le Colibri », feuille d'information qui relate l'activité de l'association, est adressé régulièrement à l'ensemble des bénévoles, partenaires, officiels.

En 2024, nous avons investi dans des réceptacles que nous mettons gratuitement à disposition de structures, associations, commerces, particuliers sur simple demande.



QUELQUES CHIFFRES...

- En moyenne, sur une année, nous expédions **63 tonnes de bouchons plastique** pour un montant de **18 000 €** et **8 tonnes de bouchons lièges** pour un montant de **3000 €**.
- En 2023, nous avons fait **216 dons** de matériel médical à des particuliers, des associations et des structures médicales dont EHPAD. Il s'agit de fauteuils électriques ou manuels, scooters, déambulateurs, lits médicalisés et autres matériels spécifiques.
- En 2023 notre association a validé **19 dossiers**. La totalité des dossiers qui nous ont été présentés ont trouvé réponse et financement à hauteur totale de : **24 798,13 €**.

Ces aides sont diverses, achats de fauteuils manuels ou électriques, aménagements de véhicules ou d'habitat, tandem pour personnes déficientes visuel, etc.

→ CONTACT

Tél. : 07 71 28 16 16
bouchons74.org



Les Dynamics

Soyez en forme, détente et équilibre seront vos meilleurs alliés.

Avec **Florent** pour la gymnastique et le renforcement postural et **Christelle** pour la marche nordique, vous trouverez dans leurs pratiques : du sérieux, de la détente, et une attitude très encourageante.

Plusieurs solutions sont proposées pour chaque exercice selon le rythme de chacun. C'est tous **ensemble** et avec beaucoup de **convivialité** que les cours se déroulent.

PARTICIPATION DES DYNAMICS À LA VIE DE LA COMMUNE

- **27 avril 2024** - Marathon du lac d'Annecy, signaleurs sur Duingt.
- **6 juin 2024** - Journée du cœur, accompagnateurs des enfants de l'école.
- **19 juillet 2024** - Marché nocturne du village, buvette et restauration en binôme avec les Marmottons.
- **7 septembre 2024** - Forum des associations dunoises.



CALENDRIER DES COURS Salle Polliand avec Florent

Lundi et mercredi de 19h à 20h :
Gymnastique volontaire.

Jeudi de 9h à 10h :
Renforcement postural.

En extérieur avec Christelle

• **Vendredi de 13h30 à 15h30**

Marche nordique

Les points de rendez-vous sont donnés par Christelle par messagerie chaque semaine.

LE PLUS DES DYNAMICS ?

Cours d'essai gratuit et inscription possible tout au long de l'année. Absence à un cours ? Vous avez la possibilité de le remplacer par un autre dans la semaine.

→ CONTACT

La présidente Mireille Mermaz

Tél. 0686895392

Email : mireille.dynamics@gmail.com





Les Bons Amis

La présidente, Catherine Focht remercie son équipe de bénévoles pour son implication et son dévouement; elle accueille les nouveaux membres; elle remercie également la mairie de Duingt, pour la mise à disposition des locaux, et son soutien financier.

Un nouveau bureau est constitué avec : Cathy Focht présidente, Evelyne Minicilli secrétaire, Patrick Combaz trésorier, Michèle Ferrari animatrice tricot, Marie-Claude Pimprenelle pour les loisirs créatifs, et Thérèse Vey en soutien.

Activités

La reprise des activités club a eu lieu le lundi 9 septembre 2024 de 14h à 18h, à la salle Sonjon avec comme de coutume la belote, le tarot, le scrabble et le tricot. D'autres activités viennent enrichir ce programme :

La kiné équilibre, en collaboration avec la maison médicale du Taillefer, le mardi de 10h à 11h et de 11h à 12h, animée par Alexy Ouvrier-Neyret,

kinésithérapeute, qui travaille pour la prévention des chutes. Ces séances sont très appréciées, et les résultats concluants.

(Pour tous renseignements, contacter Alexy au 06 12 73 78 79.)

Les ateliers mémoire, à la maison de santé de Duingt, sont animés par Salomé Cegarra.

L'atelier généalogie, une fois par mois le mardi, à la salle Sonjon, de 14h à 18h, animé par Christian, autodidacte, mais passionné par cette discipline.

L'atelier loisirs créatifs, qui a lieu tous les mercredis, participe à la décoration des tables du repas des anciens, et au marché de Noël.

Cette année, **un atelier de jeu d'échecs** a vu le jour. Actuellement peu de joueurs s'y adonnent, mais il vient tout juste d'être créé. Nous recherchons des personnes qui seraient intéressées pour rejoindre cette activité.

Nous organisons toujours deux sorties annuelles.

- Le 11 juin 2024, nous nous sommes rendus au **musée de la chaussure** à Romans-sur-Isère. La richesse des collections est impressionnante. Toutes ces chaussures sont particulièrement bien conservées et proviennent de tous les âges, des plus anciennes aux plus

Souvenir

Nous avons une pensée pour deux membres qui nous ont quittés : **Bernard Challe** et **Yvonne Cadoux**.

modernes, et d'origines géographiques très disparates. Elles servent également de source d'inspiration pour les professionnels de la mode.

À l'issue de cette visite, nous avons été chaleureusement accueillis par le restaurant des Balmes, le Tahiti, qui nous a servi un excellent repas.

Nous nous sommes ensuite arrêtés à la **chocolaterie Valrhona** pour nous approvisionner, sans oublier l'achat de pognes, brioches emblématiques de la région.

- Le 24 juin 2024, nous nous sommes réunis au **Bon Wagon** autour du verre de l'amitié pour clôturer la saison, avant la trêve estivale.

Les anniversaires de nos membres sont toujours fêtés dans une ambiance chaleureuse.

Les bons amis ont organisé aussi des manifestations :

- Le **Thé dansant** du 28 avril 2024, animé par Valérie Neyret.
- Le **Bal populaire** du 13 juillet 2024.

Projets

- ▶ **Thé dansant prévu le dimanche 6 avril 2025.**
- ▶ **Bal populaire le samedi 12 juillet 2025**, animé par Valérie Neyret.
- ▶ En partenariat avec le CIAS, des **cours d'informatique** sont proposés le vendredi. Ces ateliers aident les personnes maîtrisant peu ou mal cet outil pratiquement indispensable de nos jours.

Les dates et lieux de nos deux sorties annuelles restent à déterminer.

Le Club est ouvert de septembre à juin. Toutes les personnes qui désirent rejoindre notre association sont les bienvenues, sans limite d'âge.

→ CONTACT

Cathy FOCHT, Présidente -
Email : cafo740@gmail.com
Patrick COMBAZ, Trésorier
Email : patrickcombaz74@orange.fr

Les Lacustres

Natation, baignade hivernale, sauna, aqua rando.



PREMIER DÉFI NAGE HIVERNALE "DINGT LAC D'ANNECY" - FÉVRIER 2024

Gwladys Extremera « Médaillée Nage Eau Froide/Glacée » Marraine de l'événement



Vanessa Brouard, entraîneur les Dauphins Anney, Directrice Technique traversée du Lac, et aimablement pour notre premier défi nage hivernale, Marilys, Gwladys CNSR Cluses et M. le Maire de Duingt.



Vincent Skiwake74,
Céline MNS

Club de Cluses
bien représenté...

« Notre Pro » au Chrono



David Ovreil, Roi de la
Plancha, les Bénévoles
du Club ont assuré +++

MERCI Arnaud Fresnel, entraîneur principal CNSR Cluses
pour ton équipe de nageuses et nageurs.



Amicalement : Anney le 15 août 2024, Vanessa, Yohann son fils, Médaillé Bronze relais 4 nages jeux olympiques 2024, Vanessa, Vraiment une belle rencontre, MERCI à toi. BRAVO à tous les participants & volontaires qui m'accompagnent.

Marilys iirilli JEAN
06 75 46 84 89

DÉFI DU LAC BLEU - MARS 2024



Six participantes, compétition Défi du Lac Bleu organisée par Arnaud, Morillon 74. Lac 7°, départ première vague, la présidente bonnet orange « Y GO », chrono « cata », mais heureusement les « jeunes » ont assuré.



14 avril 2024, lac 10°, Laïa la plus jeune Lacustre, avec son arrière-grand-mère.

« NONA je veux nager avec toi! »
La relève est assurée!

→ **CONTACT**

Tél.: 04 50 68 94 61
emjean2@wanadoo.fr

CNLD

Centre Nautique
et de Loisirs de Duingt

Une saison au gré du vent

Il fait bon naviguer sur le lac !
Jean et Naomi sont revenus
cette saison pour animer le club jusqu'à
mi-septembre avec la précieuse aide
de nos bénévoles, notre président et
de Sam venu en renfort pour réaliser
son stage de lycée.

Les vacanciers, des écoliers, les
membres d'un ski club, les enfants d'un
centre de vacances des alentours ont
pu profiter des cours particuliers, des
stages de voile et des locations de nos
nombreux supports (planches à voile,
optimistes, dériveurs, catamarans,
wingfoils, paddles et kayaks) ainsi que
de notre nouveau paddle géant six
places !

En parallèle, nos 123 adhérents ont pu
découvrir, pour leur plus grand bonheur,
nos deux nouveaux catamarans RS16
qui ont rejoint la flotte du club. Ils ont
pu vivre et partager un événement
innovant : les régajoutes !

Au programme de cette journée
conviviale, des défis par équipe pour
la joie des petits et des grands : course
d'optimistes, épreuve de joute en
paddles / kayaks et ping-pong revisité.
Une journée clôturée par un repas du
club tous ensemble.

Pour passer de merveilleux étés sur
l'eau, que vous soyez novices ou
confirmés, rejoignez le CNLD !

→ CONTACT

Président :
Guillaume Chavanne 0783970742
(de juin à septembre)
et 0622023931 (d'octobre à mai)

Adresse CNLD :

Guillaume Chavanne
436 route de la Champanaise,
Duingt

Email : contact@voileaduingt.fr

Site Web : www.voileaduingt.fr

 [voileaduingt](https://www.instagram.com/voileaduingt)



Full Country

Nouvel événement pour l'association Full Country.

Nous avons invité un groupe de musiciens pour animer notre rendez-vous annuel de début novembre. Les « Bull Riders », avec leur énergie et leur talent sur scène, ont conquis les danseurs. Super après-midi dansant pour une première fois. Nous espérons pouvoir renouveler ce genre d'animation. Et bien sûr, cours de danse tous les lundis soir, salle Charles Polliand!

→ CONTACT

• pascal.sordet@laposte.net



L'Argo Rando

Une nouvelle association domiciliée à Duingt a organisé ce samedi 28 septembre 2024 son premier événement : l'ARGO RANDO.

En effet, l'association ARGO, composée d'une dizaine de sportifs pratiquant le raid multisports, a souhaité faire découvrir la course d'orientation lors d'une épreuve inédite sur la commune de Duingt. L'ARGO RANDO consiste à réaliser un parcours de course d'orientation non chronométré selon le niveau de chacun.



Trois parcours étaient proposés :

- La Perle du lac : 4 km
- Le Taillefer : 12 km
- La Montagne d'Entrevernes : 31 km

Malgré la météo compliquée de ce samedi 28 septembre, une cinquantaine de participants de tous les âges se sont rendus à Duingt pour profiter de cette nouvelle organisation. La convivialité était au rendez-vous, notamment grâce aux bénévoles qui ont su mettre l'ambiance pour motiver les courageux!

Un grand merci à la commune pour sa confiance dans cette première édition de l'ARGO RANDO.



→ CONTACT

• <https://www.team-argo.com/argo-rando/>

Ennea et compagnie

Sophie Gourlet organise depuis plusieurs années des concerts à Duingt et autour du lac.



C'est de ce désir de partager la musique que naît l'association « Ennea et Compagnie » au printemps dernier.

Cette association soutient divers projets musicaux, dont principalement ceux de l'ensemble Ennea, composé de neuf musicien·nes professionnel·les (jouant flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, violon, alto, violoncelle et contrebasse).

Le 27 juin dernier avait lieu à l'église de Duingt le concert-portrait **Louise**, mettant en lumière l'exceptionnelle compositrice Louise Farrenc.

Les musicien·nes avaient également donné des ateliers découverte à l'école de Duingt, présentant leurs instruments anciens et jouant avec les enfants. Certains étaient venus chanter « La Tendresse », préparée avec leur professeur, en bis du concert. Un beau moment de partage et d'émotions, suivi d'une buvette conviviale.

L'association Ennea et Compagnie travaille actuellement à l'organisation d'un festival « Les Rives Musiciennes » en juin prochain, programmant plusieurs concerts sur la rive du lac. Le concert à Duingt sera le **mercredi 25 juin 2025** à l'église.

→ CONTACT

• 79, ruelle du chef lieu - 74410 Duingt
 • enneaetcompagnie@gmail.com
 • <https://ensembleennea.fr>

Le typographe dans les bois... de Duingt

Dans un précédent bulletin municipal, nous vous invitons à vous promener dans les bois de votre commune. Nous espérons qu'au-delà des premières informations concernant la constitution et la répartition du domaine forestier de Duingt, vous avez pu, au travers de vos balades, découvrir et apprécier ces beaux espaces naturels. Beaux, mais ô combien fragiles.

Article rédigé en collaboration
avec l'Union des Forestiers Privés 74 - Section Bauges

Vous avez sans doute remarqué ici et là des arbres et surtout des épicéas malades et en très mauvais état. Rien de bien alarmant quand ils se comptent sur les doigts de la main par hectare. En revanche, cela devient très préoccupant lorsque des surfaces importantes sont touchées, avec parfois des résineux contaminés sur des pans entiers de montagne.

Que ce soit à l'échelon local ou national, le même constat s'impose : les forêts dépérissent et tous les propriétaires sont concernés, qu'ils soient privés ou publics.

La contamination et la prolifération de cette maladie sont essentiellement imputables à un petit coléoptère : le Typographe (plus exactement, le *Bostryche Typographe* de la sous-famille des Scolytes).

D'une longueur de 4 à 6 mm, le typographe est le scolyte qui occasionne les dégâts les plus importants dans les forêts d'épicéas. En creusant des galeries dans le cambium (couche sous l'écorce) pour y déposer leurs œufs, les femelles contaminent des arbres par centaines (au mieux) en quelques semaines. Ces galeries détruisent les tissus conducteurs de sève et condamnent définitivement les résineux.

Les experts forestiers sont unanimes sur la prolifération du scolyte, qu'aggravent le dérèglement climatique et la hausse constante des températures que nous subissons depuis plusieurs années.

On reconnaît un arbre infesté à des dépôts de sciure sur son tronc et à son pied. Sur le terrain, une des premières mesures à prendre pour enrayer une épidémie de scolytes est la détection précoce. Ce travail demande une minutie toute particulière. Les trous font à peine quelques millimètres de diamètre. Seul un œil avisé pourra rapidement déceler un arbre malade.



Une fois repérés, les arbres infestés doivent être coupés. Il faut ensuite les débarder le plus rapidement possible, avant la fin du cycle larvaire, pour éviter de contaminer les autres arbres. Le bois est enfin amené en scierie, plongé sous l'eau ou encore écorcé de manière que les larves ne puissent pas terminer leur cycle.

Dès qu'une parcelle est infectée, l'allure paysagère s'en trouve bouleversée. Le dépérissement des épicéas convertit l'aspect de la forêt. Les arbres attaqués par les scolytes sont nettement identifiables par la transformation de la couleur des aiguilles, passant du vert au marron jusqu'à leur disparition.

Le bassin annécien n'a pas échappé à ces désordres climatiques, avec des étés particulièrement chauds accompagnés de périodes de sécheresse prolongée (depuis 2014), le tout favorisant la propagation des parasites, insectes et champignons et provoquant d'irréremédiables dépérissements dans les peuplements de résineux.

Sur la commune de Duingt, d'importantes parcelles forestières de résineux et de feuillus ont fait l'objet d'une attaque dévastatrice à l'occasion de la tempête du 1er juillet 2019. Ce phénomène climatique exceptionnel, associé à la contagion du typographe, a réduit à néant plusieurs hectares dans de nombreux massifs. Le travail d'évacuation du bois ainsi que le reboisement prendront encore plusieurs mois voire des années.

Cette épidémie, préoccupante pour la santé des forêts et des écosystèmes

concernés, inquiète tous les acteurs de la filière bois. Habituellement valorisés comme bois de charpente et de menuiserie, les épicéas altérés par le scolyte sont déclassés par les scieurs, notamment en raison du développement d'un champignon qui accompagne les scolytes et qui vient bleuir le bois. Aussi, cet afflux inhabituel de bois dépérissant a entraîné une chute des prix lors des ventes de bois et, incidemment, une saturation du marché.

L'importante surface forestière privée et publique de la commune de Duingt (près de 253 hectares) et la rareté de traitements efficaces ne permettent pas à ce jour d'endiguer cette épidémie d'intensité variable selon les saisons.

Toutefois, quelques règles et bonnes pratiques peuvent être mises en œuvre pour limiter la propagation des scolytes :



- Favoriser la diversification des essences lors d'un reboisement, en prenant en compte les préconisations liées aux changements climatiques.
- Proscrire l'élagage et la coupe des branches basses pendant la végétation, l'écoulement de la résine attirant les scolytes.
- Abattre la plus grande partie des arbres contaminés puis les écorcer pour détruire les larves et nymphes.
- Favoriser la nidification des oiseaux tels que les pics (verts et autres) en laissant quelques arbres secs debout.
- Intensifier l'installation de pièges à phéromones.

Le saviez-vous ?

Les scolytes constituent une large famille d'insectes. Beaucoup de scolytes sont spécifiques d'une essence en particulier. Pour l'épicéa, on parle du typographe, du chalcographe pour le pin sylvestre, du sténographe pour le sapin et du curvidenté pour le sapin blanc.

→ CONTACT

Forte de l'appui technique du Centre Régional de la Propriété Forestière, l'Union des Forestiers Privés de Haute-Savoie FRANSYLVA est l'organisation qui regroupe les propriétaires forestiers privés de notre territoire.

L'Union des Forestiers Privés de Haute-Savoie FRANSYLVA

52 avenue des îles - 74994 ANNECY

Tél. : 04 79 60 49 13

www.ufp74.fr

Les cimetières de Duingt

Le sujet n'est pas folichon, mais mérite d'être abordé car la plupart d'entre nous pourront être amenés à y passer un jour et certains même à y demeurer longtemps !

Notre village a la richesse de posséder 2 cimetières : le « vieux » qui domine le village, se trouvant presque à la hauteur du Roc et celui de La Maladière. L'ancien est très convoité car il jouit d'une magnifique vue sur les deux parties du lac. Le nouveau domine également le petit lac et se trouve juste en face de La Tournette. Ces deux sites sont encore relativement calmes malgré une sur fréquentation de touristes avides de réaliser le cliché sublime des toits avec le drapeau de Savoie ou de la chapelle privée de la famille Frèrejean (œuvre de Prosper Dunant architecte du XIX^e siècle) ou de la tour hexagonale, unique relief du Château neuf.

L'ancien cimetière se trouvait à l'origine attenant à l'église primitive, signalée dès 1370 par Adhémar Fabri, évêque de Genève. En 1820, un géologue anglais séjournant à Châteauevieux, chez Jean Berthet qui a acheté les trois châteaux de Duingt en 1796, décrit les offices religieux. La messe est interrompue par une procession qui consiste à faire trois fois le tour du cimetière. Il y aurait eu des centaines d'inhumations en ce lieu, mais des modifications se sont succédé sans laisser la moindre trace. La loi de 1905 transforme le cimetière en lieu public communal.

La législation s'est penchée sur la question des inhumations que réalisaient autrefois le garde champêtre et le fossoyeur de la commune. Les lois, les décrets se sont multipliés compliquant un peu plus chaque fois les facultés d'enterrer ses défunts ; on se trouve aujourd'hui face à un « règlement de cimetière » qui a 90 articles à respecter !

Notre ancien cimetière contient 31 emplacements de caveaux et 156 emplacements en pleine terre. Il arrivait à saturation dans les années 1990 et la commune a dû acquérir un terrain relativement plat et capable d'accueillir environ 280 emplacements répondant aux nouvelles obligations légales : longueur, largeur et profondeur des emplacements, espacement entre 2 sépultures contiguës, espacement « à la tête et au pied » de chaque emplacement, étude hydrogéologique du sous-sol.

C'est Monsieur Polliand et son conseil municipal qui ont entrepris ces

démarches au lieu-dit « La Maladière » du nom de la léproserie que les moines de l'abbaye de Talloires géraient en cet endroit (du XIII^e au XV^e siècle). Terminé en 1991, ce cimetière n'a subi aucune restriction de sa surface, ni d'un éventuel agrandissement. Les lois littorales de janvier 1986, et surtout de décembre 2023, sont venues surprendre la municipalité. En effet elles stipulent que rien ne peut plus être modifié dans la bande des 100 m des rives du lac ; or le cadastre confirme que plus de la moitié de ce cimetière se trouve dans cette zone, frappée d'immobilité définitive. Risquant de se trouver dans l'impossibilité d'inhumer prochainement les Dunois (Monsieur le Maire pourrait être conduit à produire un arrêté interdisant de mourir à Duingt!).

Dans un cimetière on distingue trois types d'inhumation possibles :

1) en terrain commun avec un seul défunt et pour 5 ans, au-delà de ce délai les emplacements pourront être repris à la discrétion de la commune ;





2) concession funéraire ou caveau pour une durée de 15, 30 ou 50 ans, d'une surface de 2 m² ou 4 m² avec une profondeur variant pour recevoir un, plusieurs jusqu'à six défunts, avec possibilité, pour le concessionnaire ou les ayants droit, de renouvellement de la concession pour une nouvelle durée. En l'absence de renouvellement, la concession sera reprise par la commune ;

3) après crémation, les cendres du défunt peuvent être dispersées dans

le jardin du souvenir, ou bien placées dans une urne qui peut être inhumée soit dans une « cavurne » (comme il en existe au nouveau cimetière) soit dans un columbarium, ou encore inhumée dans une concession ou scellée sur un monument.

Lors d'une récente visite à l'ancien cimetière vous avez remarqué de multiples panneaux placés sur des emplacements indiquant « *Emplacement*



susceptible d'être repris par la commune; nécessité de contacter la mairie ».

Cela concerne un emplacement dont la durée de concession est échue ou bien un emplacement en état d'abandon, faute d'entretien. Il est possible de renouveler le contrat de concession ou bien d'entreprendre la rénovation de l'emplacement concédé. Sinon une procédure administrative est instaurée à l'issue de laquelle une entreprise agréée procédera à la reprise des emplacements. Les défunts seront placés à l'ossuaire ou crématisés et dispersés au jardin du

souvenir en l'absence d'opposition connue.

Plusieurs visites approfondies de notre ancien cimetière font apparaître 89 tombes en état d'abandon, ou dont la durée de concession est arrivée à son terme, sur les 156 emplacements existants. La mairie va donc mettre en route le processus de reprise si personne ne se manifeste et s'il n'y a pas eu de sépulture au cours des dix dernières années dans cette concession. Il s'agit de retrouver le concessionnaire ou ses descendants ou ses héritiers. Prévenues par lettre recommandée avec accusé de réception ou, à défaut d'adresse connue, par affichage, les personnes concernées pourront se faire connaître pour manifester leur volonté d'entretenir ou non la sépulture.

À long terme, si l'on ne peut plus agrandir, le cimetière de La Maladière, le vieux cimetière, sous réserve de l'autorisation préfectorale, serait disponible pour accueillir un columbarium, de nouvelles cavurnes. Pour cela il faudrait que la crémation soit acceptée par les familles ; c'est une orientation qui prévaut dans de nombreuses communes de Haute-Savoie, d'autant plus que les églises chrétiennes ont admis ce procédé d'ensevelissement.

Cette page n'a pas d'autre but que de présenter succinctement les éléments de base de la législation des sépultures et à ébaucher ce qui pourrait se produire dans l'avenir en cas de saturation de nos espaces funéraires actuels.

**Jean-François Paille
supervisé par
Madame Morgane Magnier
juriste de l'association des maires de
Haute-Savoie (ADM 74).**



Avant



Après



Comice agricole

Notre village a été très honoré d'accueillir les Jeunes Agriculteurs des vallées du lac d'Annecy en 2024 pour leur comice agricole.

Cette première édition sur la commune de Duingt nous a donné un instant de fête mais aussi de communion entre le monde agricole et les habitants de nos communes.

Les comices agricoles ou concours agricoles sont des rendez-vous très appréciés de nos anciens comme des enfants qui n'ont que peu de contact avec les fermes.

L'histoire de notre commune, placée entre lac et montagne, est celle de sa double vocation agricole et touristique. C'est donc avec une très grande joie que nous avons accepté de recevoir les jeunes agriculteurs du territoire, notre souhait étant de donner la parole aux jeunes acteurs de notre économie agricole.

Les témoignages de notre passé illustrent les métiers de l'agriculture, qui pour beaucoup d'entre nous sont ancrés dans nos histoires familiales.

Merci à tous les jeunes agriculteurs dont la vision prospective de l'agriculture



de montagne est axée sur une production de qualité. Il nous faut encourager et soutenir évidemment l'exigence économique de qualité pour la réputation du territoire.

Les agriculteurs savent qu'ils peuvent compter sur le soutien de la commune, et cela a dû

faire le bonheur de nos anciens nous regardant de là-haut, de revoir en cette occasion plus d'une centaine de bovins sur la place de l'église de Duingt.





Entre les murs de notre charmant et vieux village de Duingt, ou bien sous le kiosque abrité de la salle Charles Polliand? Quel dilemme, la météo reste, bien sûr, la seule arbitre!



Les marchés nocturnes d'été

Cette année, à la faveur d'un temps clément pour les deux éditions, tous les commerçants, exposants et artistes présents se sont retrouvés au cœur du vieux village.

Une animation aussi bienvenue que conviviale crée l'espace d'une soirée, un enthousiasme que tous plébiscitent. L'animation musicale, toujours présente, contribue à cette ambiance chaleureuse où les uns et les autres, après avoir flâné et chiné quelques bijoux ou créations originales, se retrouvent autour de la buvette

associative pour se désaltérer ou croquer un sandwich sans pouvoir résister aux traditionnelles et délicieuses crêpes.

Certains nous disent, et ils sont nombreux, que cette joie et ambiance festive momentanée sont véritablement bienvenues, voire nécessaires à la vie de notre village. D'autres, et ils sont très rares, ont pu nous faire remarquer se sentir gênés et dérangés dans leur quiétude habituelle.

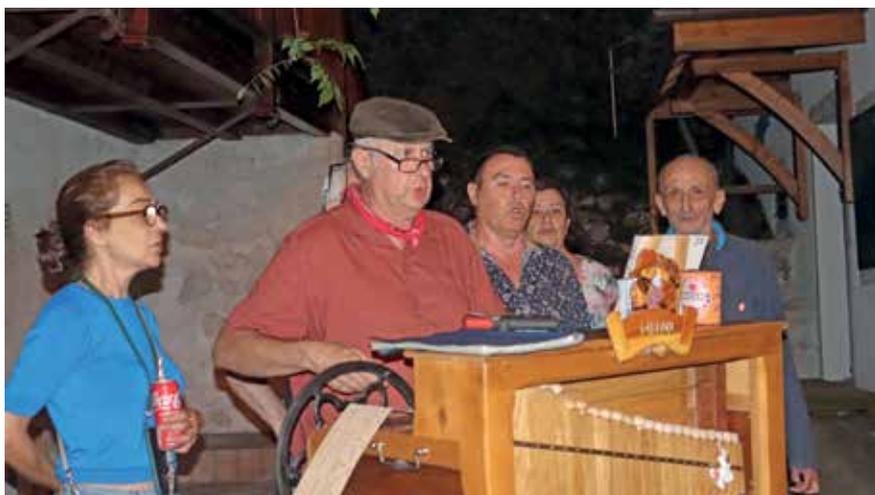
Là encore, cruel dilemme, faire ou ne pas faire?

Laissons donc les plus nombreux l'emporter et faire que ces deux marchés si appréciés de nos estivants et autochtones perdurent et se renouvellent à l'avenir.

Marché du vendredi

Tous les vendredis de 16h à 20h, il y a un petit marché sur le parking de l'église à côté de la supérette SPAR. Les commerçants avaient l'habitude de se regrouper à l'entrée du parking, ce qui était assez dangereux puisque les voitures passaient trop près des étals. Après une discussion très constructive avec ces commerçants, nous sommes tombés d'accord pour qu'ils s'installent sous la grenette, permettant ainsi une bonne sécurité tout en gardant la visibilité de leurs commerces.

N'hésitez pas à aller les voir tous les vendredis, car c'est aussi une chance pour une petite commune d'avoir un marché alimentaire avec des produits de qualité.



Remise de médaille à Magdeleine Paille

Le vendredi 4 octobre 2024, Magdeleine Paille a reçu la médaille d'argent de la jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif. Elle avait déjà reçu la médaille de bronze pour son assistance médicale au sein du club de judo de Sevrier.

Cette médaille vient saluer son engagement associatif depuis de nombreuses années. Cette médaille d'argent est une prestigieuse marque de reconnaissance pour toutes ses actions depuis plus de 40 années au sein de diverses associations dunoises, mais plus particulièrement pour le Chœur de l'Eau Vive, qu'elle a créé en mai 1983 avec Guy Ponchon, entourée de son mari Jean-François et d'amis fidèles des premières heures : nous citerons Georges Chavanne, Jacky Lièvre, Fred Roux, André Huchet, le groupe Ennessy et nous en oublions sûrement.

Plus de 40 années de bénévolat pour Magdeleine au service de cette belle association !

40 années de passion pour « le chant », la musique, la Chorale de l'Eau Vive, mais aussi des années passées en tant qu'élue avec M. Polliand et les années passées au Club Nautique, tout cela en plus de son travail de médecin.



Magdeleine est une femme discrète qui travaille dans l'ombre, mais son énergie et son engagement sans faille sont très précieux pour la commune comme pour la Chorale de l'Eau Vive à laquelle elle participe encore activement.

C'est pourquoi au nom du conseil municipal, nous tenions absolument à saluer cette médaille, non pas comme une simple récompense, mais comme la reconnaissance de son engagement associatif qui est un exemple, un modèle qui pourrait inspirer les plus jeunes !

Octobre Rose

Cette année la météo a permis de réaliser le tour du lac à vélo dans d'excellentes conditions.

Cet événement a été un vrai succès ! 160 personnes ont pédalé pour sensibiliser à la prévention du cancer du sein et promouvoir l'activité physique adaptée.

Les communes de Duingt et Doussard, ensemble et alternativement, participent à cette manifestation depuis maintenant deux années en recevant et offrant une collation aux participants.

Les participants étaient très heureux des moments partagés à récolter des fonds pour le cancer du sein en faisant du sport.

Merci au Codep74 pour leur encadrement et pour avoir assuré la sécurité !

Merci aux comités féminins de dépistage des cancers des deux Savoie pour leur accompagnement tout au long de cette journée et leur soutien dans toutes ces belles initiatives pour la prévention et pour les patients.

Merci à la direction de la clinique Générale d'Annecy d'avoir soutenu la réalisation de cet événement.

Merci à tous les membres de l'association Octobre Rose de réaliser des projets dont ils sont le vrai moteur avec un objectif commun : sensibiliser à la prévention, fédérer et améliorer la qualité de vie des patients en oncologie.



Départ de Claire Bruyant



Une semaine avant son départ effectif, nous avons été ravis de réunir les élus et collègues de travail actuels et anciens pour accompagner Claire Bruyant vers cette nouvelle vie communément appelée « retraite ». Cette cérémonie de départ témoigne de la reconnaissance que chacune des personnes présentes porte à Claire, pour l'ensemble des services qu'elle a rendu aux Dunois.

Native de Clermont dans l'Oise, Claire est une Picarde d'origine, arrivée en Haute-Savoie avec sa famille dans les années quatre-vingt-dix; elle a été embauchée par M. Polliand le 13 août 1994.

Son professionnalisme et son assiduité sont exemplaires, ont souligné M. Marc Rollin et M. Bruno Chanay, ancien maire de Duingt !

Pour nous, au-delà de la fonction c'est l'attention particulière qu'elle a portée à la vie de notre commune que nous voulions souligner. Il y a en effet différentes façons d'occuper le poste de secrétaire d'accueil dans une mairie et Claire se caractérisait par son écoute, et son sens du service public pour le bien de nos concitoyens. Elle a exercé une grosse partie de sa vie professionnelle dans cette fonction publique dont presque 30 années passées au service de notre village et de ses habitants.

À Claire, qui depuis toutes ces années de collaboration, connaissait tous les rouages de cette collectivité, ainsi que les habitants, nous voulons simplement lui dire qu'elle laisse un grand vide administratif et relationnel que nous allons combler progressivement avec Pascale. Nous voulons lui dire encore merci au nom de tous les Dunois, au nom de tous les élus qui se sont succédés et nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite dans sa nouvelle vie.

Bonne et heureuse retraite Claire.

Une nouvelle secrétaire à l'accueil de la mairie

Depuis le mois d'août c'est maintenant Madame Pascale Prost qui reçoit les personnes en quête de renseignements ou de démarches administratives à la mairie.



Beaucoup d'anciens habitants la connaissent déjà puisqu'elle est native du village (sa maman était institutrice à Sevrier). Après ses études, elle a travaillé dans l'entreprise familiale comme secrétaire comptable puis elle s'est retrouvée en poste à Saint-Ferreol en qualité d'agent administratif et cela pendant plus de quatorze ans. Elle avait de fréquents contacts téléphoniques avec Claire, nos deux communes ayant souvent des dossiers très proches à établir au niveau territorial.

Elle se fera un plaisir de vous aider, de vous renseigner dans vos démarches et elle est plutôt orientée sur ce qui concerne l'accueil, l'état civil, l'urbanisme, les élections, les cimetières...

Toutes les équipes municipales lui souhaitent la bienvenue et la remercient de nous faire profiter de ses compétences pour débrouiller les difficiles et complexes parcours administratifs.

Visite épiscopale



Nous avons eu la chance de recevoir sur la commune Monseigneur Yves Le Saux, évêque d'Annecy accompagné du Père JOHN, prêtre de notre paroisse Sainte Teresa de Calcutta les bords du Lac.

À cette occasion Monseigneur l'évêque a célébré le 26 mars la messe chrismale, venant du grec khrisma voulant dire « huile » ou « onction ». Au cours de cette cérémonie l'évêque consacre le saint chrême, (huile utilisée pour les baptêmes célébrés lors de la Vigile Pascale mais aussi tout au long de l'année liturgique pour les sacrements de baptême, de confirmation, d'ordination d'un religieux.)

Adressage

Jusqu'ici imposé aux seules communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage devient désormais obligatoire pour toutes les communes (art. 169 de la loi n° 2022-217 du 21/02/2022) dans le cadre de la loi 3DS.



A doptée en février 2022, cette loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) oblige chaque conseil municipal à attribuer un nom aux voies publiques, aux voies privées ouvertes à la circulation, ainsi qu'aux lieux-dits, et à numéroter chaque maison ou entrée d'appartements.

Le numérotage des maisons est dorénavant exécuté par arrêté du maire. Ces données seront versées dans des « bases adresses locales » (BAL) qui viendront alimenter la « Base Adresse Nationale ».

<https://mes-adresses.data.gouv.fr>

Sur la « Base Adresse Nationale » viennent se connecter tous les acteurs ayant besoin d'adresse précise : services publics, La Poste, organisme de livraison, service de secours, logiciel de navigations GPS...

Il est donc important de maintenir cette base-là plus actualisée et de la mettre à jour lors de la création de nouvelles voies et de nouveaux numéros. En effet lors d'une création de voie, un bâtiment pourrait être rattaché à la nouvelle voie.



À QUOI SERT L'ADRESSAGE ?

LA FIBRE ARRIVE AU VILLAGE

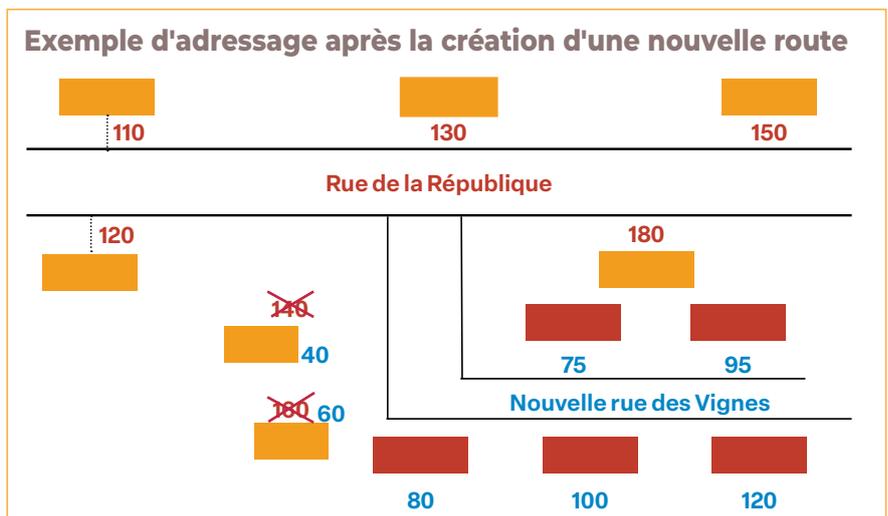
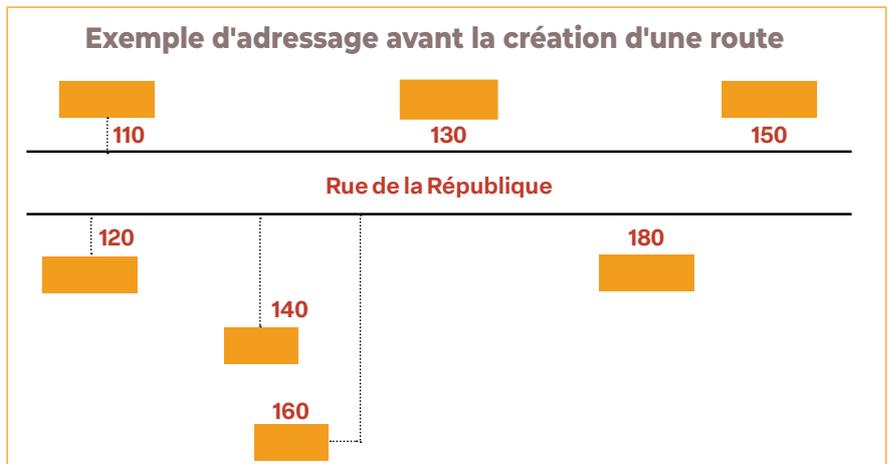
Je veux me raccorder, les opérateurs télécoms ont besoin de mon adresse pour connaître mon éligibilité et venir me raccorder au réseau

POUR MES DÉMARCHES EN LIGNE

J'ai besoin d'adresses à jour dans les formulaires en ligne. Cartes grises, cartes d'identité, etc.

JE VIENS D'AVOIR UN ACCIDENT

Les pompiers cherchent à me localiser au plus vite.





CADOUX Yvonne, née Chappet

(1930 – 2023)

Née le 9 mars 1930 à Saint-Jorioz où ses parents tenaient un café tout près de l'Hôtel du Semnoz. Après l'école de St. Jorioz, elle est ouvrière à la fabrique de souvenirs Desbiolles et participe à la vie du café familial. Elle rencontre l'aîné des

trois frères Cadoux, André qui va être appelé pour trois ans en Algérie ; ils s'écrivent et il y aura 3 permissions pour se rencontrer. Un an après la démobilisation, ils peuvent se marier et ils auront deux garçons : Patrick en 1958 et Joël en 1965.

C'est en 1970 qu'ils débutent leur maison qu'ils emménagent en 1974. Yvonne est occupée comme mère de famille, secrétaire de son mari artisan, comme responsable de la presse catholique du village et surtout comme membre active et fidèle des Bons Amis. Elle adore faire de longues promenades dans les chemins du village avec son mari retraité ; mais la maladie va la confiner chez elle.



CASEZ Jean-Paul

(1953 – 2024)

Né le 27 avril 1953 à Chambéry, il passe son enfance à Annecy où il est scolarisé depuis la primaire au lycée Berthollet. Il entreprend des études de médecine à Lyon pendant lesquelles il rencontre Laurette Dunand qu'il épouse en 1973 ; De cette union arrivent quatre garçons dont

trois feront médecine et le quatrième sera ingénieur, mais au service de la médecine!

Esprit brillant et curieux depuis sa petite enfance : il démontait déjà certains appareils pour en connaître le fonctionnement. Après avoir été interne à l'hôpital d'Annecy, il se spécialise en rhumatologie à Lyon ; il prend un poste dans la recherche médicale à Berne où il séjourne quatre ans. Il revient alors à Annecy pour exercer la rhumatologie en libéral. Toujours très à l'écoute de ses patients, il avait une véritable empathie pour les personnes âgées qu'il continuait à rencontrer même en retraite. Il décède accidentellement le 3 janvier



DAVIET Isabelle née USSEGLIO

(1953 – 2024)

Née le 26 septembre à Megève dans une famille d'hôteliers, elle y grandit jusqu'au certificat d'études. C'est ensuite l'école hôtelière de Bonneville qui lui vaut un CAP de serveuse pour faire « les saisons » à Amphion l'été et Les Gets l'hiver. Puis elle

travaille à « La Mascotte » d'Annecy-le-vieux où elle fait la connaissance d'un garagiste de Duingt, fidèle client du restaurant. Ils se marient et deux ans après naît Jérôme, leur unique fils. Elle va aider son mari à faire l'accueil et la comptabilité du garage. Après avoir vendu le garage pour des raisons de santé, le couple construit à Bredannaz un accueillant chalet que le feu détruira totalement.

Elle se remettra de ce terrible choc, mais la maladie va s'installer discrètement et l'emportera le 26 février malgré son optimisme bienveillant, entourée de ses petits-enfants Jeanne et Antonin et de ses nombreux amis.



ZAGO Irma née HUGONIN

(1946 – 2024)

Fille d'immigrés italiens, venue en France en 1946 avec ses frères et sa maman, elle se met très tôt au travail en qualité de « bonne à tout faire », puis employée de commerce à Beaufort. Elle rencontre Arthur et ils se marient en 1954. Ils ont

quatre enfants : Monique et Brigitte en 1955, Pascal en 1960 décédé à la naissance, et Christophe en 1965. Ses jumelles sont atteintes de maladie génétique qui les emporte en 2002 et 2006 malgré toute son énergie et son dévouement à les entourer jusqu'au bout. Son mari, à peine en retraite, est à son tour touché par la maladie et il nous quitte en 2012. Elle garde force, courage et dignité et elle continue à se préoccuper des autres.

Très pieuse, elle a participé au pèlerinage de Lourdes comme bénévole en 1976 ; elle suivait la messe télévisée le dimanche, faute de ne pouvoir se déplacer. Elle a toujours gardé plein de bienveillance et de dévouement malgré son caractère affirmé et parfois même râleur.



CHIRIS Marc

(1940 – 2024)

Né le 20 mai 1940 à Cannes, il fait ses études à Marseille avant d'intégrer l'École de Santé Militaire de Lyon. Brillant tout au long de sa carrière, il passe de multiples diplômes pour se retrouver chirurgien orthopédique, chargé d'enseignement dans les facultés de médecine de Grenoble et Lyon. Acharné

au travail (ses « titres et travaux » remplissent 15 pages), il est décoré de multiples médailles civiles et militaires.

Très tôt attiré par la peinture, il fréquente de célèbres artistes qui vont orienter sa créativité et lui permettre d'affirmer sa personnalité picturale. Son art l'incite à voyager vers diverses régions de France : du Beaujolais à l'Alsace, du Dauphiné et la Chartreuse à la Côte d'Azur ; en 1991, il découvre le lac d'Annecy et vient s'y installer.

Son unique fils Bruno est parti il y a peu, mais le patronyme est pérennisé par son petit-fils Corentin.

Mariages

Alexis VEYNACHTER et Marie BRILLANT, le 29 décembre 2023

Johann LETEUIL et Claire MIERZWIAK, le 22 avril 2024

Aymeric FORTIN et Justine BRESSON, le 4 mai 2024

Eric CASTETS et Marie-Anne LYONNET, le 18 mai 2024

Baptiste DUGUÉ et Constance CREPY, le 22 juin 2024

David BURIAN et Armance BERJON, le 22 juin 2024

Alexis COURBON et Sixtine REYMOND, le 29 juin 2024

Ibrahim EZZINE et Marjorie CHARTIER, le 6 juillet 2024

Florian THAI-HOANG et Elodie BOEL, le 15 juillet 2024

Florent SIDANER et Pauline CRINELLI, le 26 juillet 2024

Philippe SIMONNET et Laëtitia CAIREY-REMONNAY,
le 27 juillet 2024

Sullivan KANTAS et Sabrina BENIZZA, le 3 août 2024

Bruno DEFONTE et Corinne SOUBRAT, le 26 octobre 2024

Naissances

Gaston FEYEUX LACOUR, né le 08 mars 2024

Julian CAMPAGNOLO, né le 29 avril 2024

Joy CHAUFOUR FAURIE, née le 05 mai 2024

Alba BLANC-GARIN, née le 05 juin 2024

Owen COLIN, né le 18 novembre 2024

Décès

Jaroslav Marek TLALKA, décédé le 17 décembre 2023

Yvonne CADOUX née CHAPET, décédée le 27 décembre 2023

Jean-Paul CASEZ, décédé le 3 janvier 2024

Irma ZAGO née HUGONIN, décédée le 21 octobre 2024

Marc CHIRIS, décédé le 29 octobre 2024

GRAND LANCEMENT À DUINGT



Résidence l'Écrin

Appartements du T1 au T4
Terrasses ou jardins privatifs

Route du Vignet
(derrière l'église)

BRS

elgea
Bâtir pour vous

07 65 82 09 79

en partenariat
avec

DUINGT IMMOBILIER

07 67 16 00 44


LAMY VISION
 OPTICIEN

Avec ou sans rendez-vous
 Du mardi au samedi : 9h à 12h et 14h30 à 19h

15 chemin des Talmeliers
 74410 Saint-Jorioz
 04 50 68 97 97
www.lamyvision.fr




**100%
SANTÉ**



BOSS
EWEAR

EXPERTISE • PROXIMITÉ • PRIX JUSTES
 QUALITÉ DE SERVICE • FABRICATION
 FRANÇAISE* • CONSEILS PERSONNALISÉS
 HAUTE TECHNICITÉ DES PRODUITS
**sur certains de nos produits*


LAMY AUDITION
 AUDIOPROTHESISTE

NOUVEAUTÉ

**TESTEZ*
 LES AIDES AUDITIVES
 ÉQUIPÉES
 DE L'INTELLIGENCE
 ARTIFICIELLE**

DISPONIBLES
 DANS LES CENTRES
 LAMY AUDITION



À DOUSSARD, SAINT-JORIOZ, THÔNES
LAMYAUDITION.FR

*Test sur prescription médicale préalable
Modèle présenté : Audéo-Connect - Connect - Phonak. Cette audition à pour fonction d'amplifier les sons et de les transmettre dans l'oreille. Elle ne compense pas une perte auditive. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui pose, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Produisant une prescription médicale. Consultez votre audioprothésiste ou votre médecin. Les informations figurant dans le mode d'emploi. Phonak/Signe : Service AG, Les Bains/Orchestre 28, CHATEL, 30000 Colmar, France S.A.S. 5 rue Meyer Jacob, 67000 Strasbourg, France au capital social de 1 000 000 € - Numéro SIREN : 320 044 300 - SIRET : 320 044 300 0001

Le Millesime
 BAR • TABAC • PRESSE



Ouvert tous les jours
 de 6h à 19h
 sauf le mercredi

259, route d'Annecy
 74410 DUINGT
 04 50 68 68 79





Pech
 -POMPES FUNEBRES
 Marbrerie - Prévoyance
 Articles funéraires

Une entreprise familiale
 reconnue pour la qualité
 de ses services et à l'écoute
 des familles.



PAC Les Grands Vignobles - Route d'Albertville
 (en face de Carrefour Market) - Sevrier - Tél. : 04 58 10 16 10
 Horaires : du lundi au vendredi : 9h-12h/13h-17h.
Agence de Faverges - 260, route de Thônes
 Tél. : 04 50 32 67 24


charvin
 peinture




04 50 68 52 76

343 route du Villard - 74410 Saint-Jorioz
www.charvin-peinture.com

Cloisons
 Plafonds
 Isolation
 Peintures
 Revêtements
 Façades
 Isolation par l'extérieur

SUPER St Jorioz

Rue de l'Eglise - 74410 ST JORIOZ

04.50.68.61.50

Retrouvez-nous sur facebook



**Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
et le dimanche de 8h30 à 12h30**



www.magasins-u.com/superu-saintjorioz

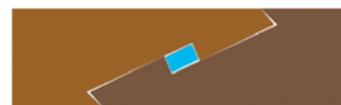
Livraison à domicile en partenariat avec SHOPOPOP



VIE & VERANDA
PLUS D'ESPACE POUR VOS RÊVES

Véranda | Véranda bois | Extension

Agences de Sillingy-Epagny & Doussard
04 50 45 94 84
vie-veranda.com



Charpentes du Lac



OSSATURE BOIS
CHARPENTE
TRAVAUX DE RÉNOVATION

www.charpentesdulac.com
04 50 52 41 66





TRAITEUR - BOUCHERIE - CHARCUTERIE
PRODUITS FAITS MAISON - VIANDE DE QUALITÉ

40 ROUTE DES PONTETS (à côté de Carrefour Market)
74320 SEVRIER
TÉL. 04 50 64 92 09 - 06 25 24 34 99
www.traiteurdulac.fr

CHARVIN ENTREPRISES

BÂTIMENT & TRAVAUX PUBLICS

CTP

TRAVAUX PUBLICS

77 Route des Marais
74410 SAINT-JORIOZ
Tél. 04 50 68 57 86
Fax : 04 50 68 96 49
charvin.entreprises@charvin.fr



VENTE
RÉPARATION

3621 Route d'Albertville - 74320 Sevrier
Tél.: 04 50 27 85 66 • cyclestoinetsevrier@free.fr
www.cycles-annick-toinet.fr



Jardinerie des Alpes

PLANTES VERTES ET FLEURIES - PÉPINIÈRES

FAMILLE ROMANO

ZA des Vernays - 74210 Doussard
04 50 32 91 05

Votre partenaire immobilier sur la Rive Ouest
du Lac d'Anney

VALLAT IMMOBILIER

Vallat
IMMOBILIER

128, route d'Anney
74 410 SAINT JORIOZ

04 50 77 00 78 / viro@vallat.fr

Retrouvez toutes nos offres sur www.immo-lacs.com

SPTP

TERRASSEMENT / VRD / PETITE MAÇONNERIE



Sonny Perrier
108, rue de Macherine - 74210 Doussard

06 71 59 84 23

sarl.sptp@hotmail.com



RPB

77 Route des Marais
74410 SAINT-JORIOZ

Tél. 0450685786 - Fax: 0450689649

BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

commercial-rpb@charvin.fr

BOULANGERIE DU LAC



**PAIN
PÂTISSERIES ARTISANALES**



Ouvert du lundi au dimanche de 6h à 19h30 • Fermé le mercredi
M. ET M^{ME} LOURO PAULO
☎ 04 50 23 51 74
251, ROUTE D'ANNECY — 74410 DUINGT

SPAR



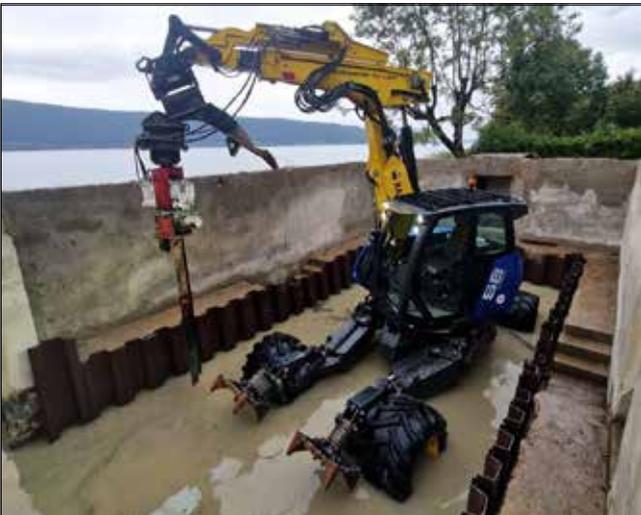
SUPERMARKET

ALIMENTATION GÉNÉRALE

**Produits régionaux
Service de découpe fromages
et charcuteries • Poulets rôtis
Snacking, sandwiches**



Ouvert du mardi au dimanche de 9h à 20h non-stop
Place de l'église - Duingt - Tél. : 06 22 73 62 50



SIKOO

marine solutions

Travaux subaquatiques
Travaux fluviaux et portuaires
Aménagements paysagers et protections de berges

113, Allée du Soleil-ZAE des Fontanettes
74320 SEVRIER
Tel . 33(0)450 053 727—contact@sikoomarine.com

visit us at
sikoomarine.com



Terrasse

Abris

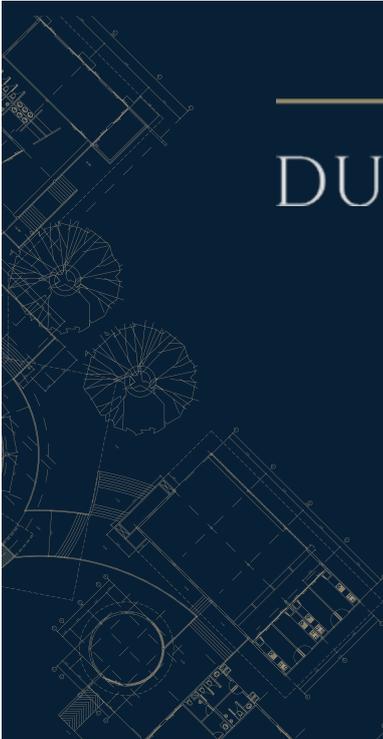
Pergolas

Charpente

Menuiserie

Artconcept Bois

3621 route d'Alberville - Sevrier
Tél : 06 85 60 12 39
www.artconcept bois.fr



DUINGT IMMOBILIER

EXCLUSIF À DUINGT

Nouveau programme immobilier
au centre du village et à 200 m du lac

Résidence l'Ecrin

Appartements du studio au 4 pièces
avec jardin privatif terrasse ou balcon.

Soyez les premiers à réserver.
Bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE

RUDY STOCCHI MORELLI - Spécialiste en immobilier de montagne et montage de projets
DUINGT IMMOBILIER • 07 67 16 00 44
stocchi13@yahoo.fr • <http://www.duingtimmobilier.com>



CAMP NG
les champs fleuris
★★★
Duingt, Lac d'Annecy

CAMP NG
RESTAURANT
BAR

Bar
Bar à cocktail
Restaurant

631 voie romaine - 74410 Duingt
04 50 19 25 43
www.camping-duingt.com



CITROËN
BERTRAND CHAGOT
ANTHONY MEGEVAND

NEUF
& OCCASION
ATELIER TOUTES
MARQUES

SEVRIER
04 50 52 41 44



MAIRIE - 19 RUE DU VIEUX VILLAGE - 74410 DUINGT • TÉL. : 04 50 68 67 07

www.duingt.fr

La mairie remercie artisans, commerçants et entreprises, pour leur participation à l'édition et à la publication de ce bulletin.